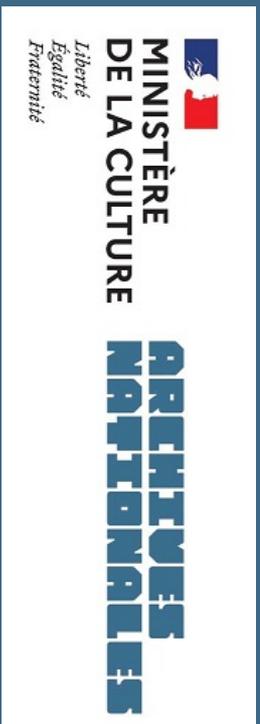




# Je révise avec les Archives

3<sup>e</sup> édition, 2025



Archives diplomatiques



# Mode d'emploi

Nous avons conçu ce corpus de documents pour animer des séances de révision en 3e (et nourrir éventuellement vos cours). Tous les documents sont issus des fonds d'archives de nos institutions, et sont, pour la plupart, consultables en ligne. **Ils sont utilisables librement dans le cadre de la classe mais ne peuvent faire l'objet de publications.**

Ces documents ont été sélectionnés pour interroger les séquences du programme et mobiliser des connaissances et compétences diverses. Ils sont souvent à la croisée de plusieurs thèmes, disciplines et chapitres.

Nous vous donnons pour chacun quelques éléments de contextualisation et d'identification. Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez contacter le professeur relais de la structure dépositaire du document. Vous identifierez celle-ci grâce au logo apposé sur la page :

## Deux suggestions d'appropriation pédagogique :

*Mode individuel* : projetez les documents, faites-les présenter, décrire, analyser par les élèves.

*Mode compétition* « j'étaie ma science » : mettez vos élèves en équipe, projetez un document, l'équipe qui donne le plus d'informations à partir du document (notion, contexte...) a gagné. Vous pouvez aussi leur demander de faire des associations (quels documents parlent du même sujet ? à quel chapitre du programme correspond-il ?)

...et tous les modes auxquels vous pourrez penser (vous pouvez ajouter un chronomètre, faire jouer en individuel, utiliser les documents pour travailler le développement construit et alimenter la réflexion des élèves, privilégier la restitution de repères ou de vocabulaire...) et nous sommes évidemment preneurs de vos idées !

# Sommaire

## Histoire

### **Thème 1 : L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales**

- Civils et militaires dans la Première Guerre mondiale (p. 7 à 14)
- Démocraties fragilisées et expériences totalitaires dans l'Europe de l'Entre-Deux-Guerres (p. 15 à 21 et 83)
- La Deuxième guerre mondiale (p. 22 à 25)
- La France défaite et occupée (p. 26 à 36)

### **Thème 2 : Le monde depuis 1945**

- Indépendances et construction de nouveaux États (p. 37 à 40)
- Un monde bipolaire au temps de la guerre froide (p. 41 à 44)
- Affirmation et mise en œuvre du projet européen (p. 45-46)
- Enjeux et conflits dans le monde après 1989 (p. 47-49)

### **Thème 3 : Françaises et Français dans une République repensée**

- 1944-1947 : refonder la République, redéfinir la démocratie (p. 35-36)
- La Ve République (p. 50 à 52; p. 73-74)
- Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 (p. 51 à 55)

## Géographie

Thème 1 : Dynamiques territoriales de la France contemporaine

- Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée (p.56 à 59)
- Les espaces productifs et leurs évolutions (p.60 à 62)
- Les espaces de faibles densités et leurs atouts (p.63 à 65)

Thème 2 : Pourquoi et comment aménager le territoire

- Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français à toutes les échelles (p.66-68)
- Les territoires ultra-marins français, une problématique spécifique (p.69-71)

Thème 3 : La France et l'Union européenne

- L'Union européenne, un nouveau territoire de référence et d'appartenance
- La France et l'Europe dans le monde

## EMC

- les présidents de la République (p.34,49,73-74)
- symboles et valeurs de la République (p.75 à 77)
- la citoyenneté politique (p.35 ; 78 à 81)
- les syndicats (p.82-83)
- les médias (p.84)

# Histoire

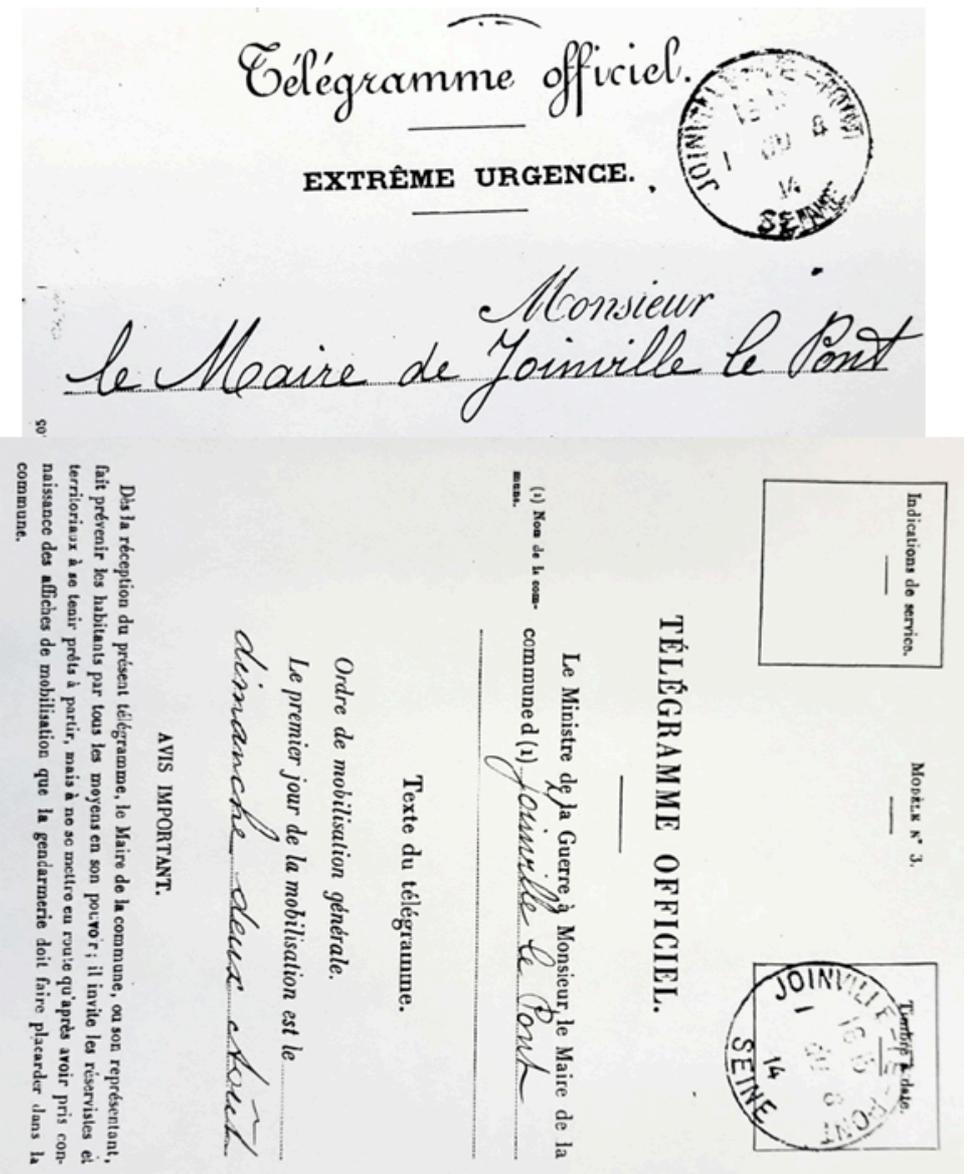


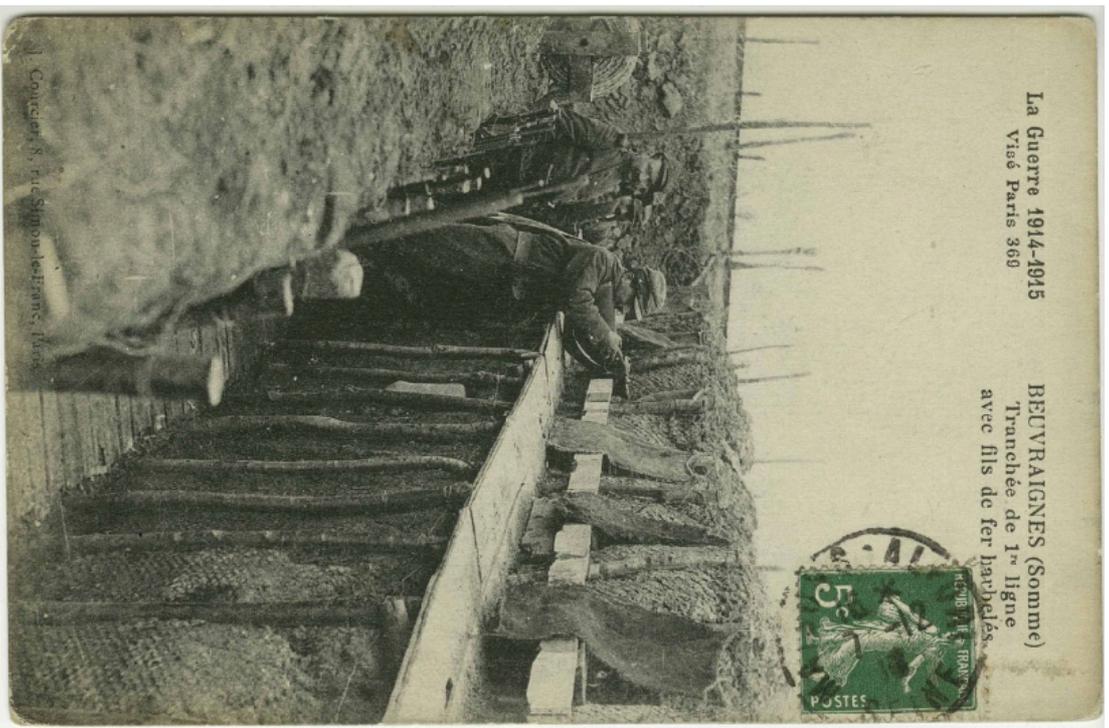
# La Première

## Guerre mondiale

Télégramme officiel du ministre de la guerre envoyé au maire de Joinville-le-Pont pour annoncer la mobilisation générale, 5 août 1914.

Archives départementales du Val-de-Marne, E Dépôt Joinville 4 H 6.





Carte postale « La guerre 1914-1915, tranchée de 1ère ligne avec fils de fer barbelés à Beuvraignes ».

Archives départementales du Val-de-Marne,  
2FI/Guerre1914-1918 53.

des images stéréoscopiques sont disponibles sur le site des Archives départementales de Seine Saint Denis (vues de tranchées, postes de secours... attention certaines vues peuvent être choquantes).





Affiche pour l'emprunt de guerre de 1917 (79 x 11 cm).  
Auteur : Georges Redon.

Archives départementales du Val-de-Marne, 29 Fi 1271.



Affiche de la journée de l'armée d'Afrique et des troupes coloniales, 1917 (119 x 80 cm)

Auteur : Charles Fouquieray (1872-1956).

Archives départementales de Seine-et-Marne, 58F152.



### Photographie de bombardement à Fontenay-sous-Bois

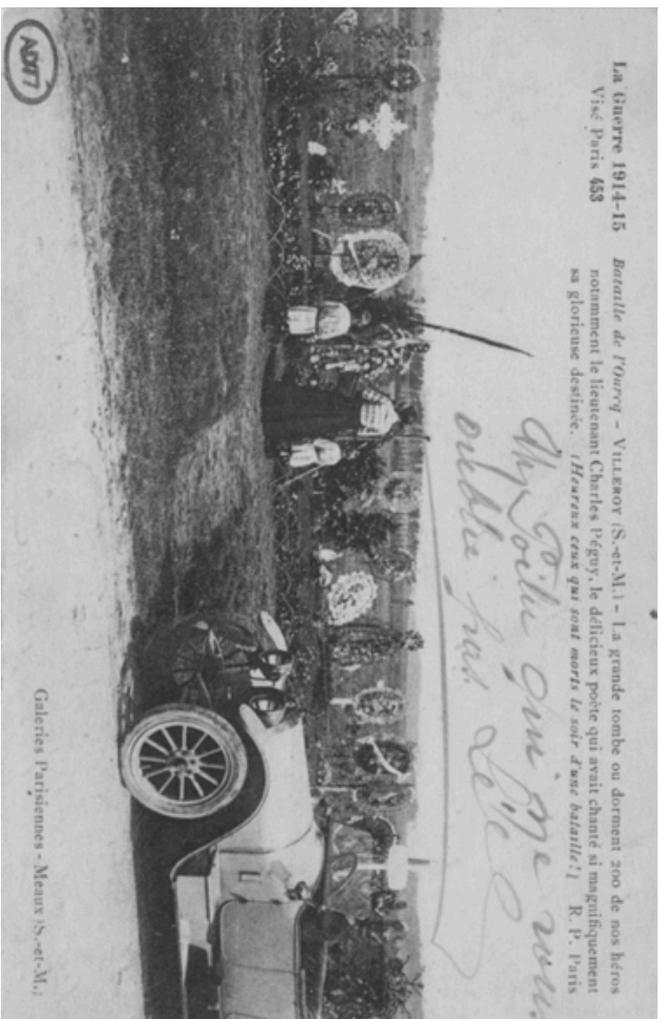
Dans la nuit du 30 au 31 janvier 1918 la ville de Fontenay-sous-Bois subi des bombardements allemands qui visent Paris. Ce raid fait 51 morts et 204 blessés.

Archives Départementales du Val de Marne, 41J 9.



Photographie prise à  
l'hôpital militaire  
temporaire de Melun n°  
12, 5ème corps d'armée.

Archives départementales  
de Seine-et-Marne,  
2F123104.



Carte postale de 1915 de la grande tombe de Villerooy où sont enterrés près de 200 soldats, originaires de la région parisienne, tués lors de la bataille de l'Ourcq début septembre 1914. Cette tombe est un des premiers lieux de mémoire de la Première Guerre mondiale.  
Archives départementales de Seine-et-Marne, 2F19871.

[En ligne] <https://seine-et-marne.fr/fr/actualites/la-grande-tombe-de-villerooy-entre-unesco>  
La tombe réaménagée en 1932 et classée au patrimoine mondial de l'Unesco en 2023.



*Delegation Nationale Arménienne*  
 Paris le 4 Octobre 1918

DIRECTION POLITIQUE  
 ET COMMERCIALE  
 Classé par  
 Ser. 4  
 Cote 162  
 14

Mon Cher Ministre,

Comme suite à notre entrefin d'hier, permettez-moi d'appeler votre attention sur un point que j'ai eu l'idée de mentionner et qui est cependant pour nous d'une importance capitale.

Nous devons prévoir que la Turquie capitulera comme la Bulgarie et qu'un armistice sera conclu avec elle.

Nous demandons qu'en ce cas une clause y soit inscrite concernant les Arméniens qui, pour échapper aux massacres, se sont réfugiés au Caucase, en Perse ou ailleurs, ainsi que les survivants des déportés qui, en attendant des souffrances effroyables et sont déçus dans les déserts d'Arabie et de Mésopotamie.

Nous espérons que les Gouvernements Alliés voudront bien stipuler dans les conditions de l'armistice que tous les Arméniens, réfugiés ou déportés, seront autorisés à rentrer immédiatement dans leurs foyers, sous la protection

Monsieur F. Berthelot  
 Ministre Plénipotentiaire  
 Ministère des Affaires Étrangères  
 PARIS

des troupes alliées et à reprendre possession des lieux dont ils ont été dépossédés, en bénéficiant d'une amnistie générale; - car les gouvernements Turcs, pour donner un semblant de raison à leurs crimes, les ont commiés comme traîtres et rebelles.

Je suis convaincu que le Gouvernement de la République voudra mettre ainsi fin aux souffrances infligées que ces malheureux par centaines de mille subissent depuis trois ans et que chaque jour ne fait qu'aggraver.

Agrez, Mon Cher Ministre, l'assurance de ma haute considération.

*Boghos Nubar*

A partir du 24 avril 1915, les dirigeants de l'Empire ottoman, engagés dans la Grande guerre aux côtés de l'Allemagne, commencent le massacre systématique des Arméniens sur l'ensemble du territoire.

Le 4 octobre 1918, alors que l'Empire ottoman, vaincu, cherche à sortir de la guerre, Boghos Nubar Pacha, président de la Délégation arménienne installée à Paris défend la cause des Arméniens auprès d'un grand diplomate français, Philippe Berthelot.

Lettre du président de la Délégation nationale arménienne, Boghos Nubar Pacha, à Philippe Berthelot, 4 octobre 1918. Archives du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 4CP/COM/304.

# L'Entre-Deux-Guerres



Une du journal *Le Démocrate de Seine-et-Marne* des 10 et 13 juin 1936.

Archives départementales de Seine-et-Marne, PZ10/48.

L'édition du 10 juin 1936 (ci-dessus) présente le gouvernement du Front populaire dirigé par Léon Blum.

Celle du 13 juin 1936 fait le récit des grèves dans les usines Argental et Brodard. Les grévistes réclament une hausse des salaires.









**Portrait de Staline et Lénine (ocre et noir sur fond jaune)**

pièce originale, couleur, 119x80 cm

Auteur : [MORVAN (dessin)]

Morvan - Droits réservés / Archives du PCF - Archives départementales de la Seine-Saint-Denis

Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 89FI/3686.



## Affiche soviétique

Traduction : 1917 Octobre 1920. Camarade ! Après avoir rassemblé toute notre énergie, à travers la ligne des canons, les baïonnettes hérissées, célébrons avec joie dans un combat sanglant, le troisième anniversaire de la Révolution d'Octobre. Elle est le gage de notre victoire prochaine, nous ne serons plus jamais des esclaves. En dépit des revers et de l'adversité temporaires, nous marchons vers le royaume lumineux du Travail. Frappé par l'épée du prolétariat, le dragon de l'impérialisme a crevé la gueule ouverte... Longue vie au pouvoir de la République soviétique, fédérative, socialiste et internationale !

Affiche dessinée, couleur, 68x48 cm

Droits réservés / Archives du PCF - Archives départementales de la Seine-Saint-Denis,

Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 89FI/3830.



### **Affiche soviétique, 1939**

Traduction : *Toute la terre soviétique est devenue la région la plus ensoleillée et lumineuse. Les champs kolkhoziens s'étendent grâce aux récoltes abondantes de Staline.*

Affiche dessinée, couleur, 69\*84 cm

Auteur : CHOUBINA Galina (dessin) ;

Galina Choubina - Droits réservés / Archives du PCF - Archives départementales de la Seine-Saint-Denis,

Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 89FI/3825.



Une du journal *Le Peuple de la Brie* du 24 novembre 1938. Son directeur, François de Tesson (1883-1944) dénonce les violences commises par les nazis contre les juifs allemands lors de la Nuit de cristal :

« Les représailles exercées par le gouvernement du IIIe Reich contre la population israélite, à l'occasion du meurtre de M. von Rath, dépassent tout ce qu'on peut imaginer ».

François de Tesson, entré dans la Résistance, est arrêté par les nazis en 1942 et meurt en déportation à Buchenwald en 1944.

Archives départementales de Seine-et-Marne, PZ272/1.

# La Seconde Guerre mondiale



## Affiche soviétique, 1931

*Traduction : Ouvrière, kolkhoziennne, avec ton tracteur, ta machine, ton fusil : sois une travailleuse de choc pour la défense !*  
collection d'affiches du PCF

Affiche dessinée, couleur, 85x60 cm.

Auteur : BRI-BEIM (dessin) ;

Éditeur / Imprimeur : Vorovskogo, Moscou

Bri-Beim - Vorovskogo / Archives du PCF - Archives départementales de la Seine-Saint-Denis

Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 89F1/3275.

DÉPARTEMENT  
DE LA SEINE  
ARRONDISSEMENT  
DE BOULOGNE  
CANTON  
DE SAINT-MAUR  
Téléphone N° 2

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

Mairie de Bonneuil-sur-Marne

25 Novembre 1940.

Cher Monsieur,  
~~Chère Madame,~~

La Loi du 3 Octobre 1940 interdit l'accès et l'exercice des fonctions publiques, ainsi que de certains mandats, à toute personne juive issue de trois grands-parents de race juive, ou de deux grands-parents de même race si le conjoint lui-même est juif.

En vue d'assurer la stricte application de ce texte dans les services communaux, je suis obligé de fournir toutes précisions utiles, tant sur les membres des assemblées (Délegation Spéciale et Bureau de Mairie) que sur les employés communaux, c'est pourquoi je m'excuse d'être contraint de vous poser cette question.

Dans le cas où vous auriez quelque attache juive je vous serais reconnaissant de bien vouloir me le faire connaître de toute urgence; dans la négative veuillez me retourner la présente note en mentionnant dessus que vous n'êtes pas touchés par les présentes prescriptions.

Recevez, Cher Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.  
~~Chère Madame,~~

LE PRÉSIDENT DE LA DÉLÉGATION  
SPÉCIALE,



*Alway*  
*aucune attache juive*  
*Alway*

Lettre adressée au maire de Bonneuil concernant l'application de la loi du 3 octobre 1940.

Archives départementales du Val-de-Marne, Dépôt Bonneuil, 4H33.



Affiche dessinée, couleur, 73x112 cm, issu de la collection d'affiches du PCF producteur et auteur non identifiés.

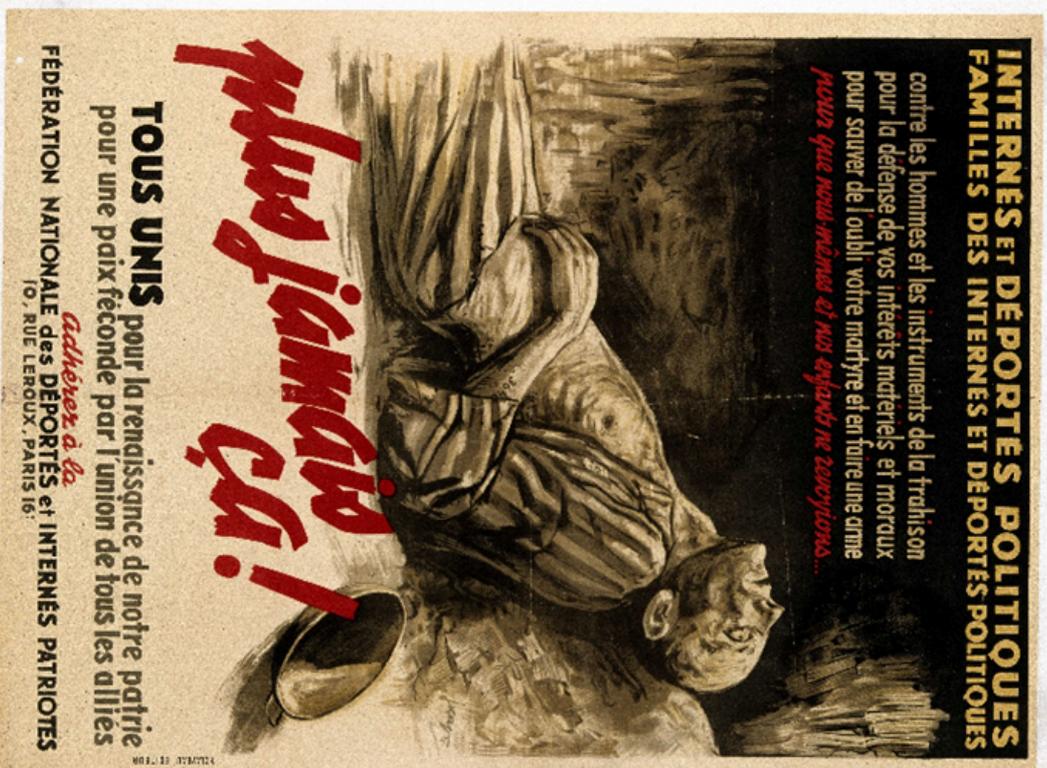
Droits réservés / Archives du PCF - Archives départementales de la Seine-Saint-Denis

Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 89FI/3806.



Natzweiler-Struthof. L'intérieur du camp. Un membre des FFI et un soldat américain examinent un four crématoire 1945.

Archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Archive Paris / Institutions et services / Service Information et Presse - New York. Image n° A108867



Document annexe 2. « Plus jamais ça ! ». Affiche de la Fédération nationale des déportés et internés patriotes (FNDIRP). 1945. Fonds du comité d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale.

Archives nationales, 72AJ/1718.

## La France défaite et occupée



« Jeanne d'Arc pleurerait ». Tract trouvé sur la voie publique en avril 1940 et diffusé par courrier en mai 1940 (2 exemplaires). 14,7 x 20,8 cm. Document provenant du renseignement français sur la propagande allemande.

Archives nationales, 19890158/1.

## BEKANNTMACHUNG

Feige Verbrecher, die im Solde Englands und Moskau stehen, haben am Morgen des 20. Oktober 1941 dem Feldkommandanten in Nantes hinterzuecks erschossen. Die Taeter sind bisher nicht gefasst.

Zur Suehne fuer dieses Verbrechen habe ich zunaechst die Erschiessung von 50 Geiseln angeordnet.

Falls die Taeter nicht bis zum Ablauf des 23. Oktober 1941 ergriffen sind, werden im Hinblick auf die Schwere der Tat weitere 50 Geiseln erschossen werden.

Fuer diejenigen Landeseinwohner, die zur Ermittlung der Taeter beitragen, setze ich eine Belohnung im Gesamtbetrag von

**15 MILLIONEN FRANKEN**

aus. Zweckdienliche Mitteilungen, die auf Wunsch vertraulich behandelt werden, nimmt jede deutsche oder franzoesische Polizeidienststelle entgegen.

*Paris, den 21. Oktober 1941*

Der Militaerbefehlshaber in Frankreich  
vON STUERNAGEL  
*Commandant des Armées*

## AVIS

De laches criminels, à la solde de l'Angleterre et de Moscou, ont tué, à coups de feu tirés dans le dos, le Feldkommandant de Nantes (Loire-Inf.), au matin du 20 Octobre 1941. Jusqu'ici les assassins n'ont pas été arrêtés.

En expiation de ce crime, j'ai ordonné préalablement de faire fusiller 50 otages.

Etant donné la gravité du crime, 50 autres otages seront fusillés au cas où les coupables ne seraient pas arrêtés d'ici le 23 Octobre 1941 à minuit.

J'offre une récompense d'une somme totale de

**15 MILLIONS DE FRANCS**

aux habitants du pays qui contribueraient à la découverte des coupables.

Des informations utiles pourront être déposées à chaque service de police allemand ou français. Sur demande, ces informations seront traitées confidentiellement.

*Paris, le 21 Octobre 1941*

Der Militaerbefehlshaber in Frankreich  
vON STUERNAGEL  
*Commandant des Armées*

Affiche du commandement allemand en France (21 octobre 1941).

Archives nationales, CP/72A/797.

VOBIF No 63 du 1er JUIN 1942

Huitième Ordonnance, du 29 Mai 1942, concernant les mesures  
contre les Juifs.

En vertu des pleins pouvoirs qui m'ont été conférés par le Führer  
und Oberster Befehlshaber der Wehrmacht, j'ordonne ce qui suit :

§ I

Signes distinctif pour les Juifs

(1) Il est interdit aux Juifs dès l'âge de six ans révolus de  
paraître en public sans porter l'étoile juive.

(2) L'étoile juive est une étoile à six pointes ayant les dimen-  
sions de la paume d'une main et les contours noirs. Elle est en tissu  
jaune et portée, en caractères noirs, l'inscription "Jude". Elle devra  
être portée bien visiblement sur le côté gauche de la poitrine, solide-  
ment cousue sur le vêtement.

§ 2

Dispositions pénales.

Les infractions à la présente ordonnance seront punies d'emprison-  
nement et d'amende ou d'une de ces peines. Des mesures de police, telles  
que l'internement dans un camp de Juifs, pourront s'ajouter ou être  
substituées à ces peines.

§ 3

Entrée en vigueur.

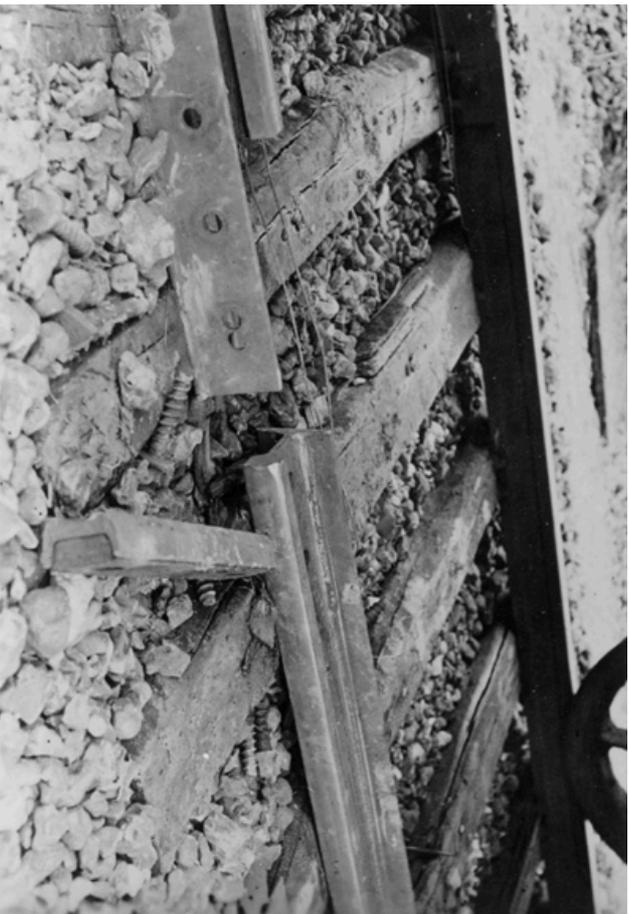
La présente ordonnance entrera en vigueur le 7 juin 1942.

Der Militärbefehlshaber in Frankreich.

Ordonnance du 29 mai 1942 rendant obligatoire le  
port de l'étoile jaune.

Archives départementales de Seine-et-Marne,  
M4142 .





Le 26 octobre 1943, des résistants font dérailler à Grandpuits (Seine-et-Marne) un train composé de 51 wagons. 27 sont détruits. Deux militaires allemands sont tués. Trois membres du groupe des « dérailleurs » des FTP-MOI sont arrêtés à Mormant le lendemain par la police française. Ils sont fusillés au Mont-Valérien le 21 février 1944 avec Missak Manouchian et leurs autres camarades de l’Affiche rouge.

Archives départementales de Seine-et-Marne, SC26488.



**Verso du tract de l'affiche "Des libérateurs ? La libération ! Par l'armée du crime !" dite l'Affiche rouge, février-mars 1944.**

Archives nationales, CP/72A/1008.





La Résistance. Un groupe de maquisards dans le Vercors. Vers 1942.

Archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Archive Paris / Institutions et services / Service Information et Presse - New York. Image n° A108042.



Photographie d'une visite officielle du général de Gaulle en URSS, signature d'un traité, 10 décembre 1944.

Archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, série H - relations internationales A070692, c-/Anonyme.

En octobre 1944, Staline reconnaît officiellement le Gouvernement provisoire de la République française alors que les relations entre son chef, de Gaulle, et les alliés américains sont difficiles. Il va à Moscou pour négocier un rapprochement avec l'URSS en cas d'une menace allemande future, manifester son indépendance vis-à-vis des anglo-saxons et contrôler les communistes français. Les résultats du pacte Franco-soviétique sont décevants et deux ans plus tard face aux débuts de la guerre froide la France choisit clairement l'alliance avec les Etats-Unis.



Carte d'électeur d'Alice Fichu résidant 10 boulevard Gambetta à Melun. Alice Fichu, une religieuse de 59 ans a voté pour la première fois lors des élections municipales des 23 avril et 13 mai 1945.

Archives départementales de Seine-et-Marne, SC11059.



Louis Saillant à la tribune lors d'un rassemblement du Conseil National de la Résistance, au Vélodrome d'Hiver, Paris, 7 octobre 1944

Droits réservés Mémoires d'Humanité / Archives départementales de Seine Saint Denis.  
83FI - B.423

[En ligne] <https://archives.seinesaintdenis.fr/actualites/louis-saillant-presente-le-programme-du-cnr-71/n:54>

## Le monde de 1945 à 1989, décolonisation et guerre froide



Affiche du "1<sup>er</sup> salon de la France d'Outre mer" au Grand Palais - 28 novembre - 15 décembre 1935.

Campagne publicitaire, Ministère des Colonies, CHAIX-PARIS (Imp.), (1935), dessin de ILLORY - 100 x 62 cm, couleur 1 - Archives Nationales, 20040296/11935.



Durant la Guerre d'Algérie, des « Français musulmans » servent aux côtés des troupes françaises comme l'évoque ce défilé. Les différentes unités, dont les Harkis, auraient rassemblé près de 200 000 hommes. Après 1962, leur sort est très difficile. Ils sont victimes des représailles du FLN et ceux qui parviennent à venir en métropole sont longtemps oubliés par les autorités. Célébration de l'Armistice le 11 novembre 1957 à Alger.

Institutions et services / Service Information et Presse – New York, Archives du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, A038508, © Base des Images.



"La guerre en Algérie c'est aussi en France... journaux saisis... pouvoirs spéciaux... jeunes soldats emprisonnés... activité protégée des bandes fascistes... camp de concentration ouvert à Mourmelon... Contre ça, Paix en Algérie !"

Affiche couleur 60\*30 cm. Auteur non identifié.

Droits réservés PPI/ Archives du PCF/ Archives départementales de Seine-Saint-Denis

Archives départementales de Seine-Saint-Denis, 89FI/842.

*M. Joxe.* – Les combats ont pris fin. Notre première pensée doit être pour ceux qui sont tombés au cours de ces années de lutte...

Regardons maintenant vers l'avenir. Nous savons ce qu'il sera, nous savons que l'Algérie va vers l'indépendance. Nous espérons que ce sera dans l'amitié et que l'avenir fondera solidement ce que le passé n'a pas pu faire. Tous les problèmes ne peuvent pas être résolus en un jour, mais si nous continuons à faire chacun une partie du chemin, je pense très sincèrement que le futur répondra à nos espérances, et si l'esprit qui nous anime demeure, il n'est pas de question que nous ne puissions régler.

Je souhaite que les sentiments que j'exprime soient partagés par vous-mêmes et par tous ceux qui auront à aborder les affaires d'Algérie. Nous devons maintenant veiller à ce que les choses se passent bien et encourager la sagesse. Une explosion de joie est normale; en France métropolitaine aussi, on sentira avec soulagement la fin du cauchemar, mais nous devons donner les uns et les autres l'exemple du sang-froid. Souhaitons que notre travail difficile et nécessaire aboutisse pour le bien de tous.

*M. Krim.* – Permettez-moi de vous exprimer nos sentiments au terme de ces négociations commencées le 7 mars et qui, grâce à la volonté et à la bonne foi des négociateurs, ont abouti à un accord. C'est la conclusion, résultat d'accords politiques et militaires, qui permettra, nous en sommes sûrs, la réalisation des aspirations nationales du peuple algérien à la liberté et à l'indépendance. Une fois retrouvée la paix tant désirée par le peuple français et le peuple algérien, une fois l'indépendance et la souveraineté algériennes réalisées, s'ouvrira une ère nouvelle de coopération entre la France et l'Algérie.

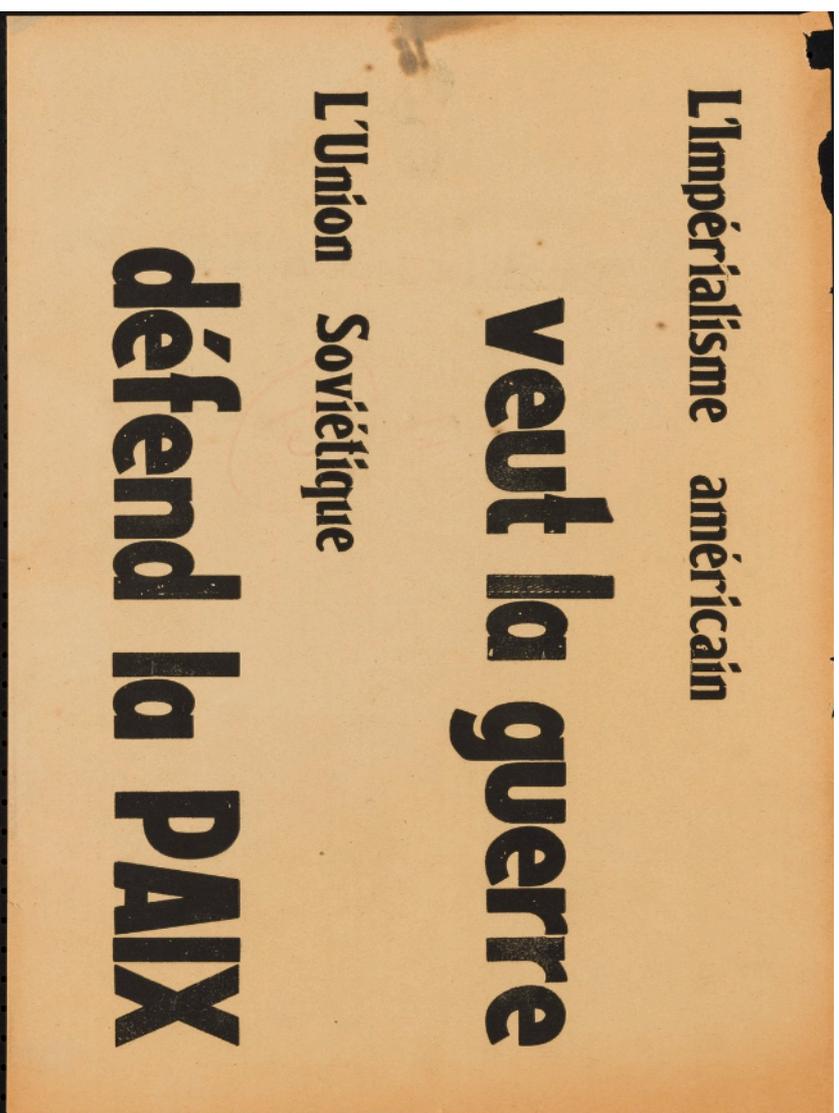
Monsieur le Président, permettez-moi de vous dire que la délégation algérienne, mandatée par le Conseil national de la révolution algérienne et au nom du gouvernement algérien, s'engage à respecter ces accords politiques et militaires et à veiller à leur application.

Au nom de la délégation du gouvernement provisoire de la République algérienne, je vous remercie et je remercie tous les membres de la délégation française.

La délégation algérienne exprime au Secréariat et au personnel technique, qui ont contribué à faciliter notre tâche et qui ont permis à nos travaux de se poursuivre sans relâche, ses sincères remerciements.

La séance est levée à 17 h. 40 <sup>(1)</sup>.

18 mars 1962, dernière séance  
de négociations entre les  
délégations française et  
algérienne, accords d'Evian.  
*Documents diplomatiques  
français*, 1962, Tome 1,  
Ministère des Affaires  
étrangères



Affiche monochrome 29\*40 cm  
auteur non identifié, collection  
d'affiches du PCF.

Droits réservés / Archives du PCF -  
Archives départementales de la  
Seine-Saint-Denis,

Archives départementales de la  
Seine-Saint-Denis, 89FI/841.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
 DÉCRETÉMENT  
 10-23-100  
 TÉLÉGRAMME À L'ARRIVÉE  
 ASIE-OcéANIE  
 ARRIVÉE -  
 WASHINGTON, LE 15 JANVIER 1964  
 REÇU - - - - - 22H.30  
 NO 371 / 74  
 TRES SECRET - POUR LE MINISTRE SEUL  
 JE ME REFERE A VOTRE TELEGRAMME NO 1102 / 05.  
 M. RUSK ETANT RETENU AUJOURD' HUI ET DEMAIN PAR SES  
 CONVERSATIONS AVEC M. SEGNI, J' AI FAIT LE 15 JANVIER A  
 M. HARRIMAN LA COMMUNICATION DONT VOUS M' AVEZ CHARGE.  
 LA REACTION DU SOUS - SECRETAIRE D' ETAT A ETE DES  
 PLUS VIOLENTE. TOUT EN M' INDIQUANT QU' IL NE S' ESPRIMAIT POUR  
 LE MOMENT QU' A TITRE PERSONNEL ET QU' UNE COMMUNICATION OFFICIELLE  
 NOUS SERAIT FAITE ULTERIEUREMENT, IL M' A AFFIRME QUE LA DECISION  
 DU GOUVERNEMENT FRANCAIS SERAIT VIVEMENT RESSENTIE PAR LE  
 GOUVERNEMENT COMME PAR LA MAJORITE DU PEUPLE DES ETATS - UNIS.  
 IL CONSIDERAIT QUANT A LUI QU' ELLE NE POUVAIT ETRE INSPIREE QUE  
 PAR LE SEUL SOUCI DE MARQUER NOTRE INDEPENDANCE. QUELS AVANTAGES,  
 EN EFFET, POUVIONS NOUS ESPERER RETIRER D' UNE RECONNAISSANCE DU  
 GOUVERNEMENT DE PEKIN ENNEMI DECLARE DU GOUVERNEMENT AMERICAIN ?  
 NOUS ALLIONS, PAR NOTRE GESTE, DONNER UN APPUI CONSI-  
 DERABLE A LA CHINE, A TOUTES SES ENTREPRISES HOSTILES A L' OCCIDENT  
 DANS LE MONDE ENTIER ET SPECIALEMENT EN ASIE - LA OU LES ETATS - UNIS

PAGE DEUX  
 ASSUMENT PRESQUE SEULS LA DEFENSE DES INTERETS DU MONDE L'IBRE -  
 AU MOMENT OU EN RAISON DE SA FAIBLESSE INTERNE ELLE AVAIT  
 PRECISEMENT BESOIN D' UNE AIDE DIPLOMATIQUE DE CETTE NATURE.  
 IL ETAIT EVIDENT A SES YEUX QUE LES RELATIONS FRANCO - AMERICAINES  
 EN SERAIENT GRAVEMENT AFFECTEES.  
 J' AI REPONDU A M. HARRIMAN QUE SON EMOTION ME  
 PARAISSAIT SURPRENANTE. LA CHINE COMMUNISTE ETAIT RECONNUE  
 DEPUIS 14 ANS PAR UN GRAND NOMBRE DE PAYS OCCIDENTAUX AMIS DES  
 ETATS - UNIS. NOUS M' AVIONS PAS L' INTENTION D' ETABLIR AVEC  
 PEKIN DES RELATIONS PARTICULIERES. NOUS RECONNAISSONS UN  
 FAIT, EN METTANT PEKIN ET MOSCOU SUR LE MEME PLAN. NOTRE  
 DECISION N' ETAIT EN RIEN INSPIREE PAR LE SOUCI D' ETRE DESAGREABLE  
 AUX ETATS - UNIS, MAIS PAR LA NECESSITE DE NE PAS TENIR ETERNELLEMENT  
 A L' EGART UN GOUVERNEMENT QUI, SANS CONTESTE, CONTROLE UN PEUPLE DE  
 PLUS DE 600 MILLIONS D' HABITANTS. TOUT EN DEFENDANT LES MEMES  
 INTERETS QUE CEUX DE NOS ALLIES, NOUS N' ETIONS NULLEMENT CONTRAINTS  
 D' ATTEINDRE NOS OBJECTIFS COMMUNS PAR DES VOIES IDENTIQUES. C' EST  
 AINSI, ALORS QUE NOUS M' Y SOMMES PAS FAVORABLES QUE LE GOUVERNEMENT  
 DE WASHINGTON NEGOCIE AVEC MOSCOU ET NOUS NE NOUS Y OPROSONS PAS.  
 POURQUOI NOS ALLIES AMERICAINS PRENDRAIENT - ILS OMBRAGE D' UNE  
 DECISION A LAQUELLE D' ALLEURS NOUS LES AVIONS PREPARES, QUI  
 CONSISTE A ECHANGER DES AMBASSADEURS AVEC LE GOUVERNEMENT DE PEKIN  
 SANS QUE PAR ALLEURS NOUS AYONS ACCPTE AUCUNE CONDITION POUR LA  
 REPRISSE DE CES RELATIONS DIPLOMATIQUES ?  
 M. HARRIMAN A REPETE QUE, SELON LUI, NOTRE PRINCIPAL OBJECTIF  
 ETAIT DE MANIFESTER NOTRE INDEPENDANCE A L' EGARD DES ETATS - UNIS.  
 NOTRE INITIATIVE GENERA CONSIDERABLEMENT LE PRESIDENT ET SA POLITIQUE,  
 ASIATIQUE SPECIALEMENT AU COURS DE CETTE ANNEE ELECTORALE. /.  
 ALPHAND

En 1949, le Parti communiste chinois gagne la guerre civile mais les nationalistes, vaincus, se réfugient à Taïwan. Deux régimes politiques prétendent représenter la Chine. Le camp communiste soutient la République populaire de Chine, les Américains et leurs alliés reconnaissent la République de Chine, qui conserve le siège de la Chine à l'ONU. Le président de la République française, Charles de Gaulle, noue des contacts avec les autorités chinoises en envoyant une mission secrète à Pékin. Le 27 janvier 1964, la France reconnaît la République populaire de Chine alors que la guerre froide continue et que les Américains commencent à intervenir au Vietnam proche.

Télégramme de l'ambassadeur Alphand après la reconnaissance de la République populaire de Chine par la France, 15 janvier 1964. Archives du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Asie/Océanie/Chine, 119QO/526.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

5.10.62  
TÉLÉGRAMME A L'ARRIVÉE

EN CLAIR  
ATTENTIONS 1230 9C 9C

3 AM  
DU 20 1P

Mr. L. D.  
L. D.  
B. M.

NEW YORK LE 23 OCTOBRE 1962.

RECU, 18 24 " " " A 18.15

NO 2819

COMMUNIQUE A WASHINGTON 672, LONDRES 653.

PRENANT LA PAROLE APRES MR STEVENSON, LE REPRESENTANT CUBAIN S'EST EFFORCE DE LUI DONNER LA REPLIQUE SUR LE TON EMPORTE QUI LUI EST FAMILIER.

APRES AVOIR REGRETTE QUE LE PRESIDENT DES ETATS UNIS AIT TENU UN LANGAGE QUI, A SON AVIS, NE CONVIENT PAS A UN CHEF DE GOUVERNEMENT, MR INCHAUSTEGUI A INSISTE SUR LE CARACTERE DEFENSIF DE LA POLITIQUE CUBAINE : CE PAYS N'AUROIT MEME PAS BESOIN D'ARMEE SI LES ETATS UNIS CONSENTAIENT A GARANTIR SON INTEGRITE TERRITORIALE. ILS SE SONT LIVRES, AU CONTRAIRE, A UNE SERIE D'ACTES D'AGRESSION : INCENDIES DE PLANTATIONS, SABOTAGES D'INSTALLATIONS INDUSTRIELLES, BOYCOTTAGE ECONOMIQUE, VIOLATIONS DE L'ESPACE AERIEN ET MARITIME CUBAIN. TOUTES CES MESURES ONT ETE PRISES SANS DECLARATION DE GUERRE. ELLES SONT D'AILLEURS CONTRAIRES A LA CONVENTION DE 1928 CONCERNANT LES DROITS ET LES DEVOIRS DES ETATS DONT LES ETATS UNIS SONT SIGNATAIRES.

MR INCHAUSTEGUI S'EST EFFORCE DE DEMONTRER ENSUITE LE PEU DE CAS QUE LES ETATS UNIS FAISAIENT DU PRINCIPE DE L'EQUALITE DES ETATS. ILS ESTIMENT QUE LEUR SECURITE EST MENACEE ALORS QU'ILS REFUSENT DE RECONNAITRE A CUBA LE DROIT DE S'INQUIETER DU DANGER QUE FAIT PESER SUR SON PEUPLE L'ARMEMENT AMERICAIN. IL LEUR SUFFIT D'AFFIRMER LE CARACTERE SUBVERSIF DE LA PHILOSOPHIE POLITIQUE D'UN ETAT POUR JUSTIFIER TOUTES LES ATTEINTES A SA SOUVERAINETE.

-2-

OR, LE PAYS QUI ACCISE CUBA EST LE SEUL QUI AIT UNE BASE MILITAIRE SUR SON TERRITOIRE ET LA RENFORCE CONSTamment. CE PAYS MET LE MONDE AU BORD DE LA GUERRE SANS MEME CONSULTER SES ALLIES.

LES ETATS UNIS, A POURSUIVI MR INCHAUSTEGUI, VEULENT FAIRE SANCTIONNER PAR LES NATIONS UNIES LES MESURES QU'ILS ONT PRISES, MAIS N'ONT PAS LE DROIT POUR EUX. CUBA REFUSERA DE RECEVOIR SUR SON TERRITOIRE DES OBSERVATEURS DES NATIONS UNIES POUR ENQUETER DANS DES DOMAINES QUI APPARTIENNENT A LA COMPETENCE RESERVEE DES ETATS, CES OBSERVATEURS, A-T-IL AJOUTE, IL VAUDRAIT MEUX LES ENVOYER DANS LES BASES AMERICAINES D'OU PARTENT LES ENVAHISSEURS ET LES PIRATES.

LES ETATS UNIS, A POURSUIVI LE REPRESENTANT CUBAIN, ONT LE FRONT D'EVOCUER L'HISTOIRE DE LEURS RAPPORTS AVEC L'AMERIQUE LATINE ALORS QU'ELLE NE CONSTITUE QU'UNE SUCCESSION DE RAPINES, DE PILLAGES ET DE CONFISCATIONS DE TERRITOIRES. POUR L'ORATEUR, L'ACTION DES ETATS UNIS CONSTITUE NON SEULEMENT UN ACTE DELICTUEUX A L'EGARD DE LA CHARTE ET DES PRINCIPES DE L'ORGANISATION, MAIS EGALEMENT UN ACTE DE GUERRE. CUBA RESISTERA AU BLOCUS NAVAL ET A L'ATTAQUE ARMEE IMMINENTE DES FORCES AMERICAINES. ELLE A DEJA REPONDU AU DEFI PAR LA MOBILISATION GENERALE. LE REPRESENTANT DE CUBA A EXIGE LE RETRAIT IMMEDIAT DES FORCES AMERICAINES STATIONNEES AU LARGE DES COTES, L'ARRET DU BLOCUS, LA CESSATION DES ACTES DE PROVOCATION A GUAUTMANO ET LE RESPECT DE L'ESPACE MARITIME ET AERIEN DE CUBA.

DANS LES DERNIERES PHRASES, PARTICULIEREMENT VIOLENTES, DE SON INTERVENTION, MR INCHAUSTEGUI A AFFIRME QUE LES CUBAINS LUTTERAIENT JUSQU'A LA MORT POUR LA DEFENSE DE LA NOUVELLE SOCIETE SOCIALISTE.

ROGER SEYDOUX

Télégramme de Roger Seydoux (représentant de la France auprès de l'ONU), 23 octobre 1962.

Archives du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, ONU et organisations internationales, 5171NVA/652.



Visite en France de Mikhaïl Gorbatchev, Président de l'URSS.

Signature d'accords avec François Mitterrand, 28 octobre 1990, Archives du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, A106814, © / Base des Images.

Gorbatchev tente de réformer l'URSS à partir de 1985. Le président français soutient la politique de libéralisation du dirigeant soviétique qu'il rencontre à plusieurs reprises.

Le 29 octobre 1990, les deux pays signent un traité d'entente et de coopération et un accord général sur les forces armées en Europe est signé en novembre 1990 à Paris. La France s'associe donc à la fin de la guerre froide mais l'URSS disparaît à la fin de l'année 1991.



## L'affirmation d'un projet européen

En 1949, la France a accepté sous la pression des Anglo-Saxons la création de la République fédérale allemande (RFA) mais risque de se trouver isolée. Il lui faut proposer l'intégration de l'Allemagne dans une Europe en construction, qui l'aidera à se relever tout en la contrôlant.

Le 9 mai 1950, Robert Schuman fait une déclaration surprise, préparée par Jean Monnet, prévoyant une Communauté européenne du charbon et de l'acier, une première étape dans la construction européenne.

Appel à la création de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), le 9 mai 1950, Jean Monnet et Robert Schuman (Quai d'Orsay salon de l'horloge). Archives du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, © -/- Base des Images.

## TRAITÉ INSTITUANT LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Sa Majesté le roi des Belges, le Président de la République fédérale d'Allemagne, le Président de la République française, le Président de la République italienne, Son Altesse royale la grande-duchesse de Luxembourg, Sa Majesté la reine des Pays-Bas.

Déterminés à établir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens,

Décidés à assurer par une action commune le progrès économique et social de leurs pays en éliminant les barrières qui divisent l'Europe,

Assignant pour but essentiel à leurs efforts l'amélioration constante des conditions de vie et d'emploi de leurs peuples,

Reconnaissant que l'élimination des obstacles existants appelle une action concertée en vue de garantir la stabilité dans l'expansion, l'équilibre dans les échanges et la loyauté dans la concurrence,

Soucieux de renforcer l'unité de leurs économies et d'en assurer le développement harmonieux en réduisant l'écart entre les différentes régions et le retard des moins favorisées,

Désireux de contribuer, grâce à une politique commerciale commune, à la suppression progressive des restrictions aux échanges internationaux,

Entendant confirmer la solidarité qui lie l'Europe et les pays d'outre-mer, et désirant assurer le développement de leur prospérité, conformément au principe de la Charte des Nations Unies,

Résolus à affermir, par la constitution de cet ensemble de ressources, les sauvegardes de la paix et de la liberté, et appelant les autres peuples de l'Europe qui partagent leur idéal à s'associer à leur effort,

Ont décidé de créer une Communauté économique européenne et ont désigné à cet effet comme plénipotentiaires :

Sa Majesté le roi des Belges :

M. Paul-Henri Spaak, ministre des Affaires étrangères;

Baron J.-Ch. Snoy et d'Oypuers, secrétaire général du ministère des Affaires économiques, président de la délégation belge auprès de la conférence inter-gouvernementale;

Le Président de la République fédérale d'Allemagne :

M. le docteur Konrad Adenauer, chancelier fédéral;

M. le professeur docteur Walter Hallstein, secrétaire d'État aux Affaires étrangères;

Le Président de la République française :

M. Christian Pineau, ministre des Affaires étrangères;

M. Maurice Faure, secrétaire d'État aux Affaires étrangères;

Le Président de la République italienne :

M. Antonio Segni, président du conseil des ministres;

M. le professeur Gaetano Martino, ministre des Affaires étrangères;

Son Altesse royale la grande-duchesse de Luxembourg :

M. Joseph Bech, président du Gouvernement, ministre des Affaires étrangères;

M. Lambert Schaus, ambassadeur, président de la délégation luxembourgeoise auprès de la conférence intergouvernementale;

Sa Majesté la reine des Pays-Bas :

M. Joseph Luns, ministre des Affaires étrangères;

M. J. Linthorst Homan, président de la délégation néerlandaise auprès de la conférence intergouvernementale,

lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, reconnus en bonne et due forme, sont convenus des dispositions qui suivent :

### PREMIÈRE PARTIE

#### LES PRINCIPES

##### Article 1<sup>er</sup>

Par le présent Traité, les Hautes Parties contractantes instituent entre elles une Communauté économique européenne.

##### Article 2

La Communauté a pour mission, par l'établissement d'un marché commun et par le rapprochement progressif des politiques économiques des États membres, de promouvoir un développement harmonieux des activités économiques dans l'ensemble de la Communauté, une expansion continue et équilibrée, une stabilité accrue, un relèvement accéléré du niveau de vie, et des relations plus étroites entre les États qu'elle réunit.

##### Article 3

Aux fins énoncées à l'article précédent, l'action de la Communauté comporte, dans les conditions et selon les rythmes prévus par le présent Traité :

a. L'élimination, entre les États membres, des droits de douane et des restrictions quantitatives à l'entrée et à la sortie des marchandises, ainsi que de toutes autres mesures d'effet équivalent;

b. L'établissement d'un tarif douanier commun et d'une politique commerciale commune envers les États tiers;

c. L'abolition, entre les États membres, des obstacles à la libre circulation des personnes, des services et des capitaux;

d. L'instauration d'une politique commune dans le domaine de l'agriculture;

e. L'instauration d'une politique commune dans le domaine des transports;

f. L'établissement d'un régime assurant que la concurrence n'est pas faussée dans le marché commun;

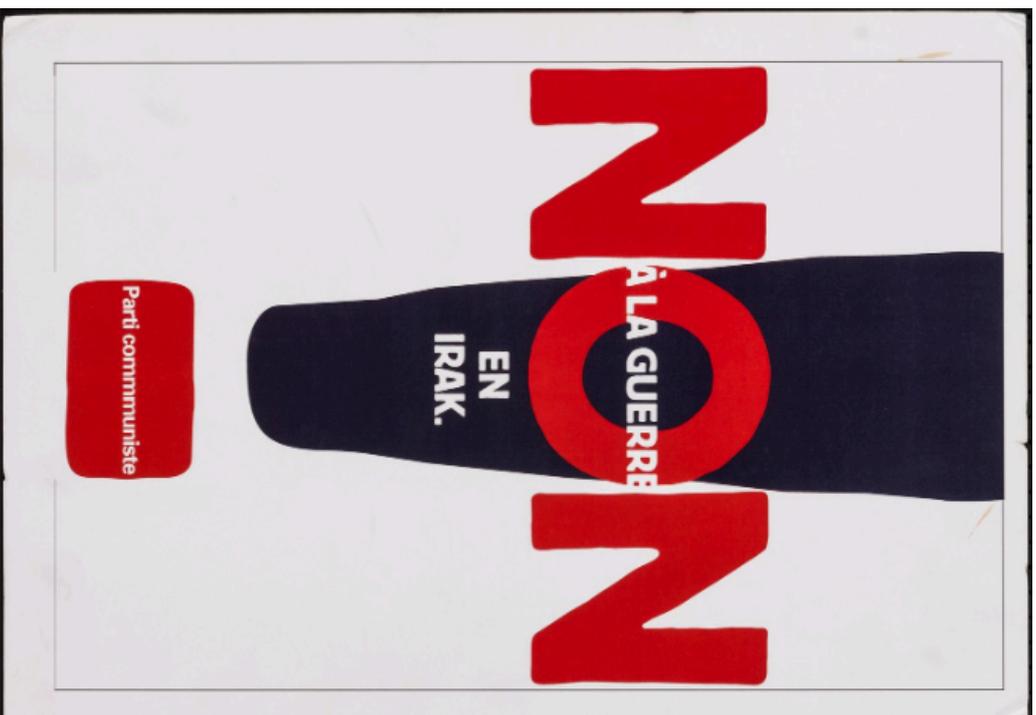
La CECA a été un succès mais la Communauté européenne de défense (CED) échoue à cause d'un refus de la majorité des députés français. La construction européenne est en panne. Jean Monnet et des dirigeants européens proposent en 1955 de relancer en créant un marché commun et une organisation atomique européenne. Les traités de Rome (1957) jettent les bases de la future Europe unie, qui compense la faiblesse des anciennes puissances européennes.

Extrait du Traité de Rome (1957) instituant la Communauté économique européenne (CEE), Base des Traités et accords de la France.

Archives du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

## le monde depuis

1989



Collection d'affiches du PCF  
pièce originale, couleur, 42x30 cm  
auteur non identifié

Droits réservés / Archives du PCF -Archives départementales de la  
Seine-Saint-Denis

Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 89FI/3904.



Le puits de Kiziguro, Rwanda, 1994.

Jean Chatain, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 107FI/11.

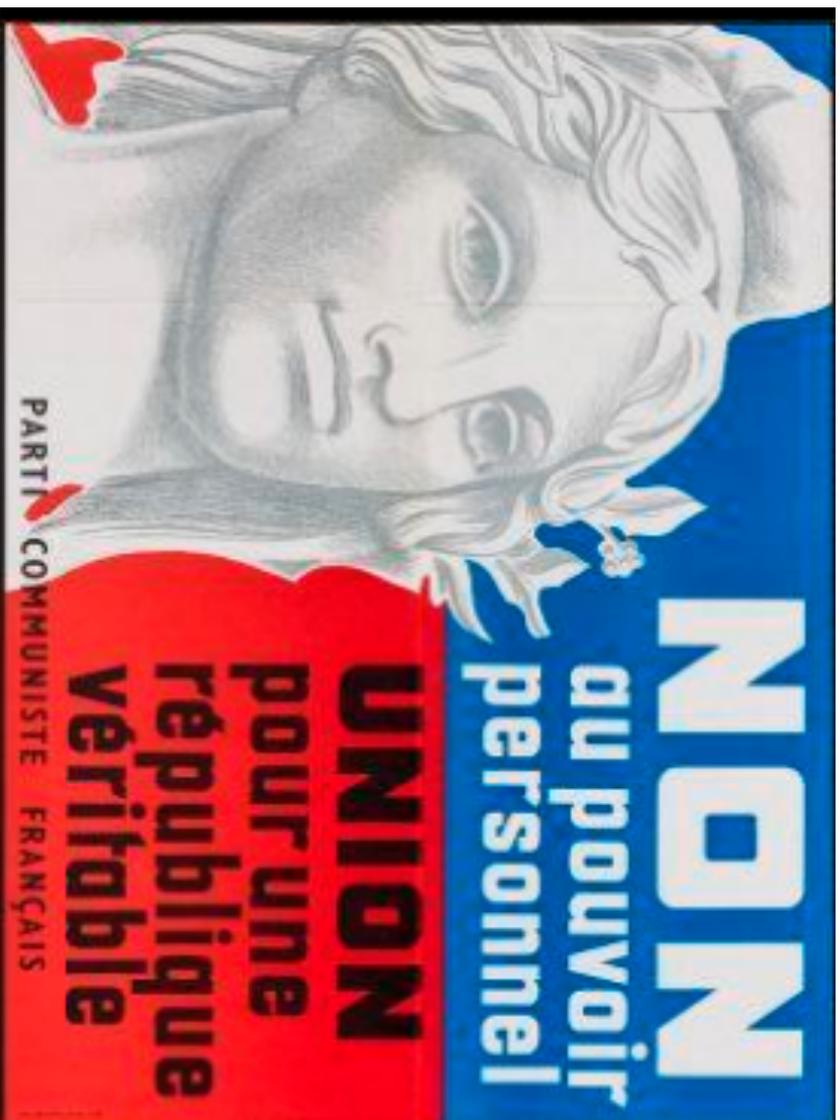
Dès son premier article paru dans *l'Humanité* le 30 avril 1994 le terme de génocide s'impose à lui après la découverte du puits de Kiziguro dans lequel se trouve plus de 700 cadavres. Il écrit : " Ce charnier existe, je l'ai vu, et puis après ? Les premiers cadavres se trouvent à cinquante mètres au-dessous de moi. Je les regarde, mais ne peux les photographier. Un flash est inutile à cette distance. Il faudrait au moins un projecteur et un téléobjectif. [...] Autant dire que la photo-preuve est matériellement impossible aujourd'hui [...] pour produire « la » démonstration irrefutable devant la postérité. Alors, cette atrocité sera-t-elle gommée de la mémoire ? Après tout, il y a bien en Europe des gens qui nient les chambres à gaz et les crimes nazis contre l'Humanité ! Si on peut nier un génocide, pourquoi n'en réfuterait-on pas un autre ? Y aura-t-il un jour des « révisionnistes » rwandais et un Faurisson africain ? [...] "

Lors ses séjours au Rwanda, Jean Chatain a réalisé plusieurs centaines de photographies dont il a fait don des négatifs aux Archives départementales en 2010.



## L'impact mondial des attentats du 11 septembre

New York. **Visite aux Etats-Unis de Jacques Chirac**, Président de la République. Dépôt d'une gerbe devant le monument aux victimes du 11 septembre, 19 septembre 2001, Actualités diplomatiques, A114852, Archives du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, © -/- Base des Images.



**Françaises et  
Français dans  
une République  
repensée**

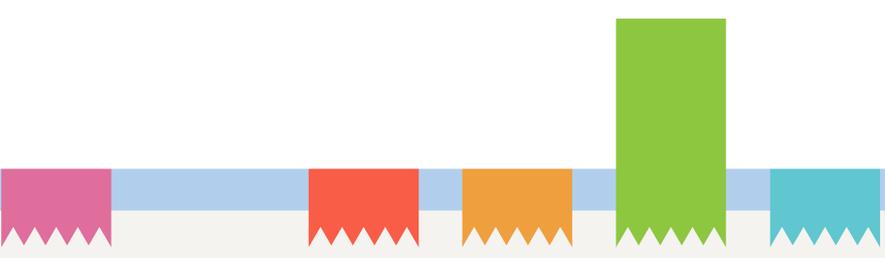
Affiche pour le référendum de 1962. "Non au pouvoir personnel. Union pour une république véritable". - (10/1962). Producteur : Parti communiste français (PCF) - 56,5x76,5 cm.

Droits réservés - Paris Province Impression (PPI) / Archives du PCF - Archives départementales de Seine Saint Denis

Archives départementales de Seine Saint Denis, 89FI/268.

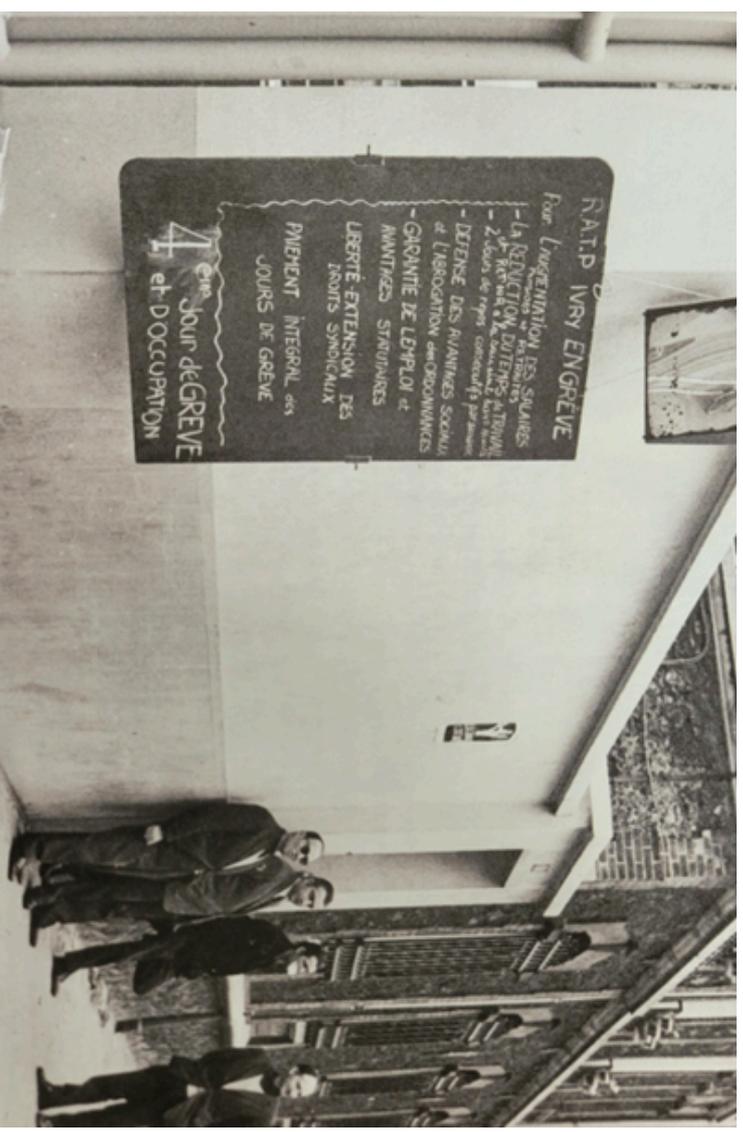


**Parking de Créteil Soleil** - 1975 - 18 x 24 cm  
Archives départementales du Val de Marne, 38Fi 437.





Affiche du Comité d'Action Travailleurs-Etudiants de Créteil (1968), Archives départementales du Val-de-Marne, 6J 182 - Droits réservés.



Photographie, grève au dépôt RATP d'Ivry-sur-Seine en mai 1968. Les syndicats annoncent le 28 mai 1968 : 160.000 grévistes et 500 usines occupées dans le Val-de-Marne. Archives départementales du Val-de-Marne, 46Fi APF 429 – droits réservés

## **1200 JEUNES CHOMEURS A IVRY**

### **C'EST UN SCANDALE !**

**Le pouvoir giscardien en est le responsable !**

LA MUNICIPALITE D'IVRY APPELLE LES JEUNES SANS EMPLOI DE 16 A 25 ANS A  
**s'UNIR et AGIR en constituant**

**UN COMITE DE LUTTE DES JEUNES  
CHOMEURS CONTRE LE CHOMAGE  
POUR L'EMPLOI**

### **POUR EXIGER DU GOUVERNEMENT :**

- LE RETOUR AUX 40 HEURES SANS DIMINUTION DE SALAIRE ET LA RETRAITE A 60 ET 55 ANS
- LA CREATION D'EMPLOIS NOMBREUX DANS LES PTT, L'EDUCATION NATIONALE, LES TRANSPORTS EN COMMUN, ETC... DANS LES BRANCHES INDUSTRIELLES IMPORTANTES
- UNE ALLOCATION EGALE AU SMIC POUR TOUTS LES JEUNES DEMANDEURS D'UN PREMIER EMPLOI
- GARANTIE POUR TOUTS LES JEUNES CHOMEURS DE RESSOURCES EGALES A LEUR SALAIRE ANTERIEUR
- L'AUGMENTATION GENERALE DES POSTES AUX CONCOURS ET LA RECONNAISSANCE DES DIPLOMES REGIONAL OU DEPARTEMENTAL.

**DONNEZ-VOUS DES MOYENS D'ACTION  
JEUNES CHOMEURS D'IVRY PARTICIPEZ  
A LA RENCONTRE CONSTITUTIVE DU  
COMITE DE LUTTE**

**JEUDI 2 OCTOBRE de 17 h à 19 h 30**  
**Salle des Fêtes de l'O.M.J.**

17, RUE RASPAIL



La Municipalité d'Ivry-sur-Seine

Tract « 1200 jeunes chômeurs à Ivry c'est un scandale ! ».

Archives départementales du Val-de-Marne, 11J 1297.





**Photographie  
manifestation  
racisme à Ivry-sur-Seine  
(octobre 1980).**

Archives départementales du Val-  
de-Marne, 39FI 708.

# Géographie

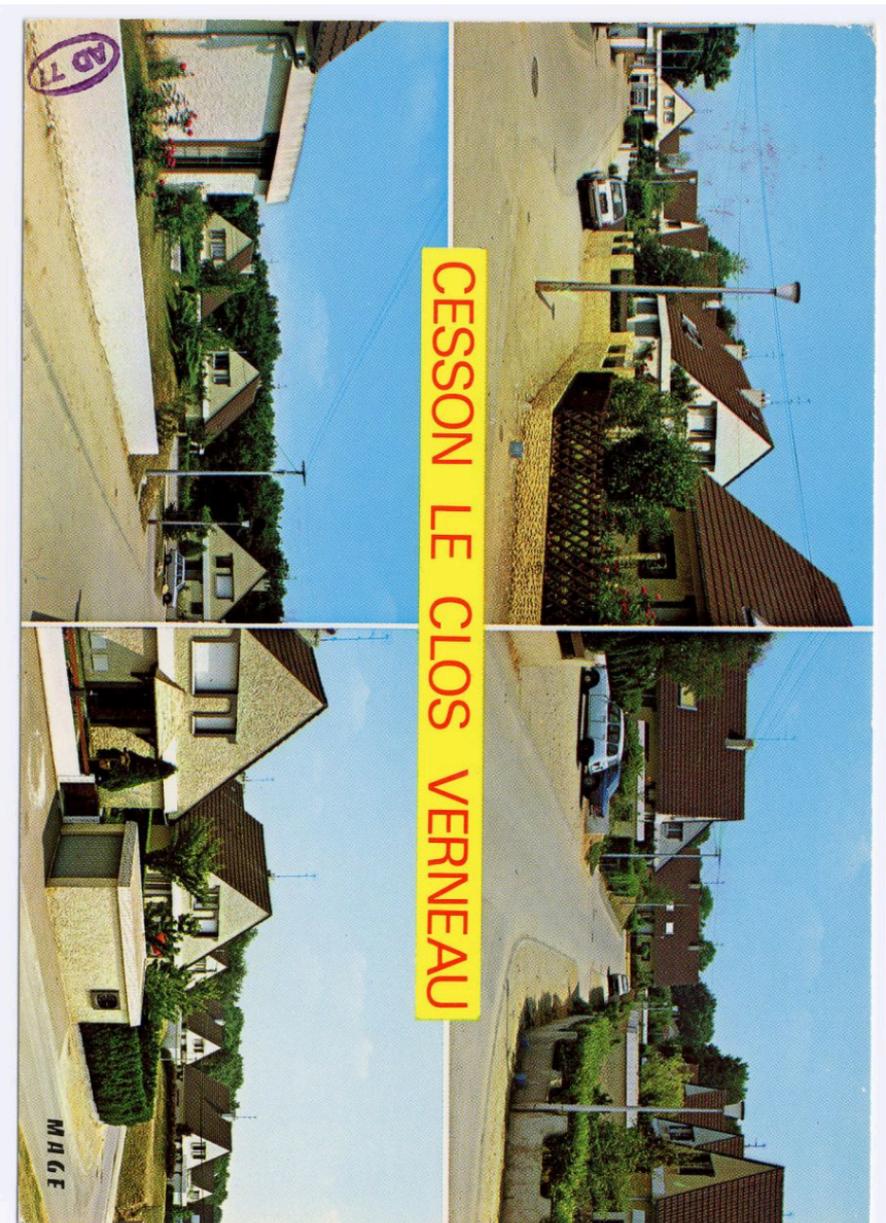


# Une France sous influence urbaine

Ministères chargés de la Reconstruction et de l'Urbanisme, puis de la Construction, puis de l'Équipement : archives du service des travaux topographiques, dites "Cartothèque de la Reconstruction" (1941-1980). Mission n° 871 : Le Havre (Seine-Inférieure [Seine-Maritime]). 9 mars 1956. 32 négatifs sur support souple acétate de dimensions 135 x 175 mm, négatif noir et blanc.

Archives nationales, missions n° 831-910, 20130290/10.





**Cesson, le Clos Verneau**, carte postale, 1986.

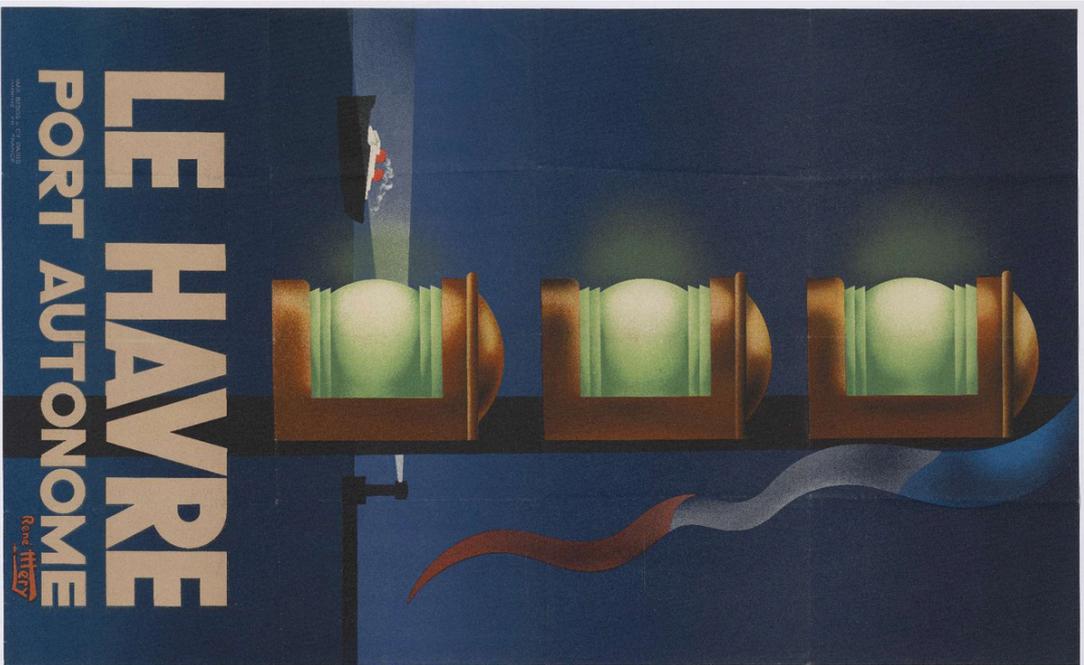
Archives départementales de  
Seine-et-Marne, 2F120836.



**La cité des 4000 : vues  
générales**

Photo Pierre Trowel  
Droits réservés Pierre  
Trowel/  
Archives départementales  
de Seine-Saint-  
Denis, 129FI/555.





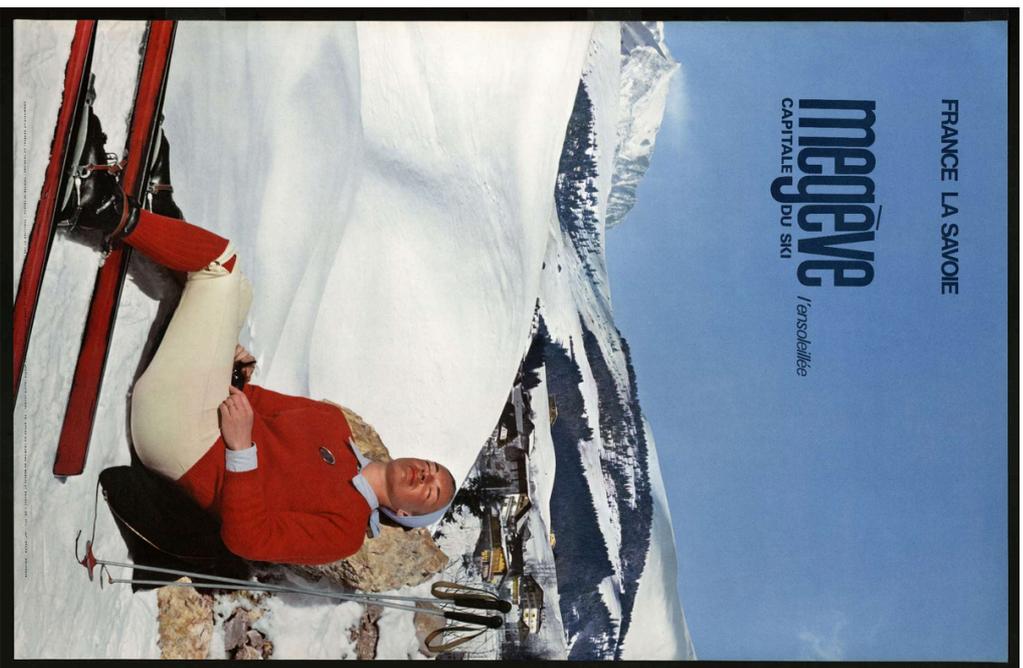
Le Havre / port autonome  
Affiches extraites du  
dossier "Demandes  
d'affichage dans les  
bureaux de poste" [1948].

Archives nationales,  
Pièces 59,  
19790505/177/3.

« Faites de la montagne/En  
France », campagne  
publicitaire, Commissariat  
Général au Tourisme,  
WATELET-ARBELOT (Imp.),  
[1951], dessin de E.  
LANCASTER, 99 x 62 cm,  
couleur 1.

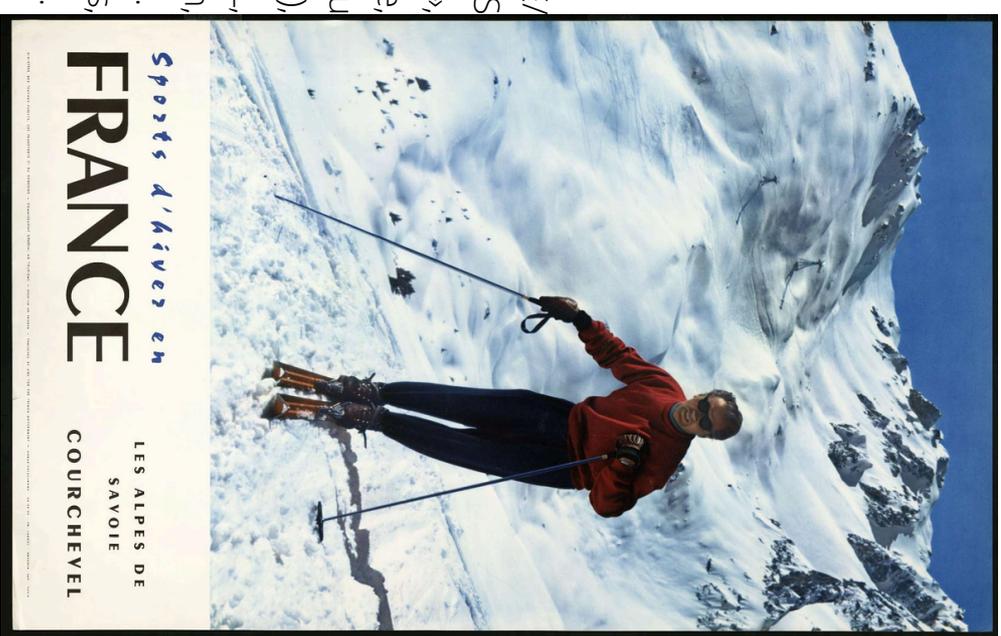
Archives nationales,  
20050205/891951.





« FRANCE LA SAVOIE/MEGEVE  
L'ENSOLEILLEE/CAPITALE DU SKI  
», campagne publicitaire,  
Commissariat Général au  
Tourisme, BRAUN ET CIE (Imp.),  
[1967], photo de l'Office du  
Tourisme de Megève et Doumic,  
99 x 62 cm, couleur.  
Archives nationales,  
20050205/4141967.

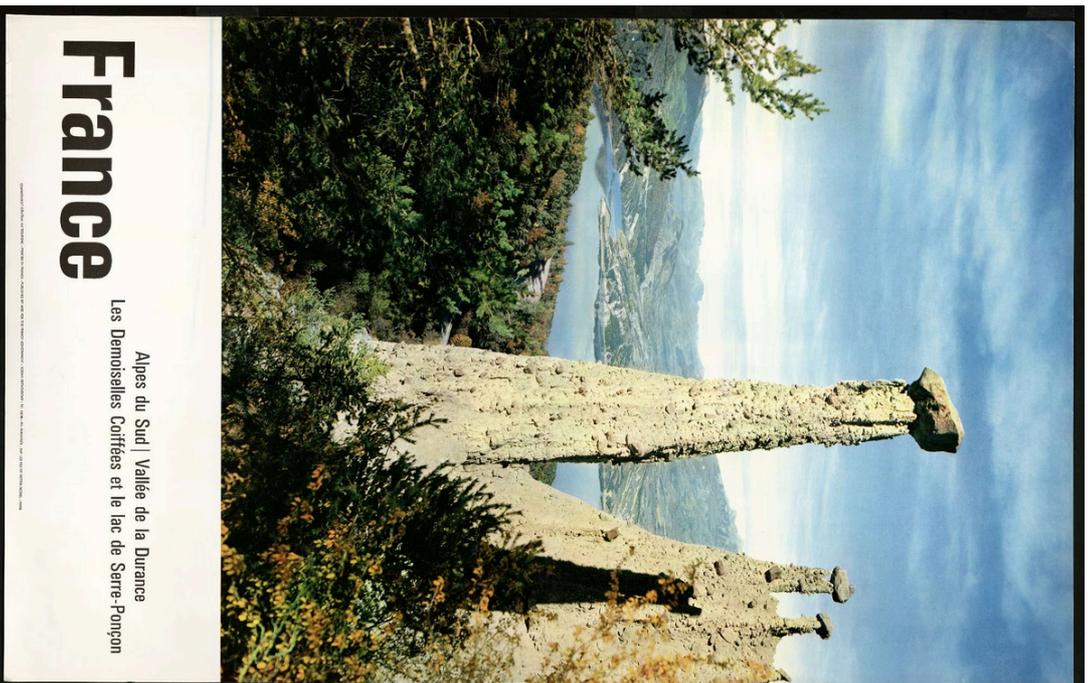
« SPORTS D'HIVER EN/FRANCE/  
LES ALPES  
DE/SAVOIE/COURCHEVEL »,  
campagne publicitaire,  
Commissariat Général au  
Tourisme, DRAEGER (Imp.),  
[1959], photo de JANSOL,  
[skieur], 1 ex., 99 x 62 cm,  
couleur. 1959.  
Archives nationales,  
20050205/321.

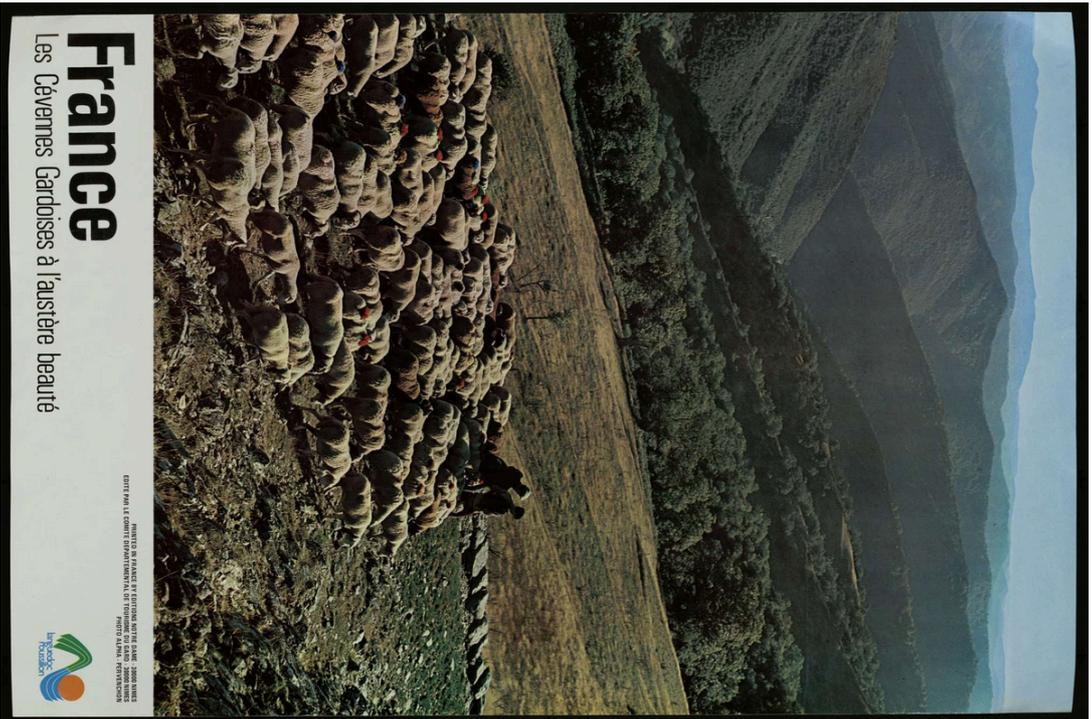


## Les espaces à faible densité

« ALPES DU SUD | VALLEE DE LA DURANCE | LES DEMOISELLES COIFFEES ET LE LAC DE SERRE-PONCON / FRANCE », campagne publicitaire, Commissariat Général au Tourisme, LES FILS DE VICTOR MICHEL (Imp.), [1963], photo de BARANGER, , 99 x 62 cm, couleur.

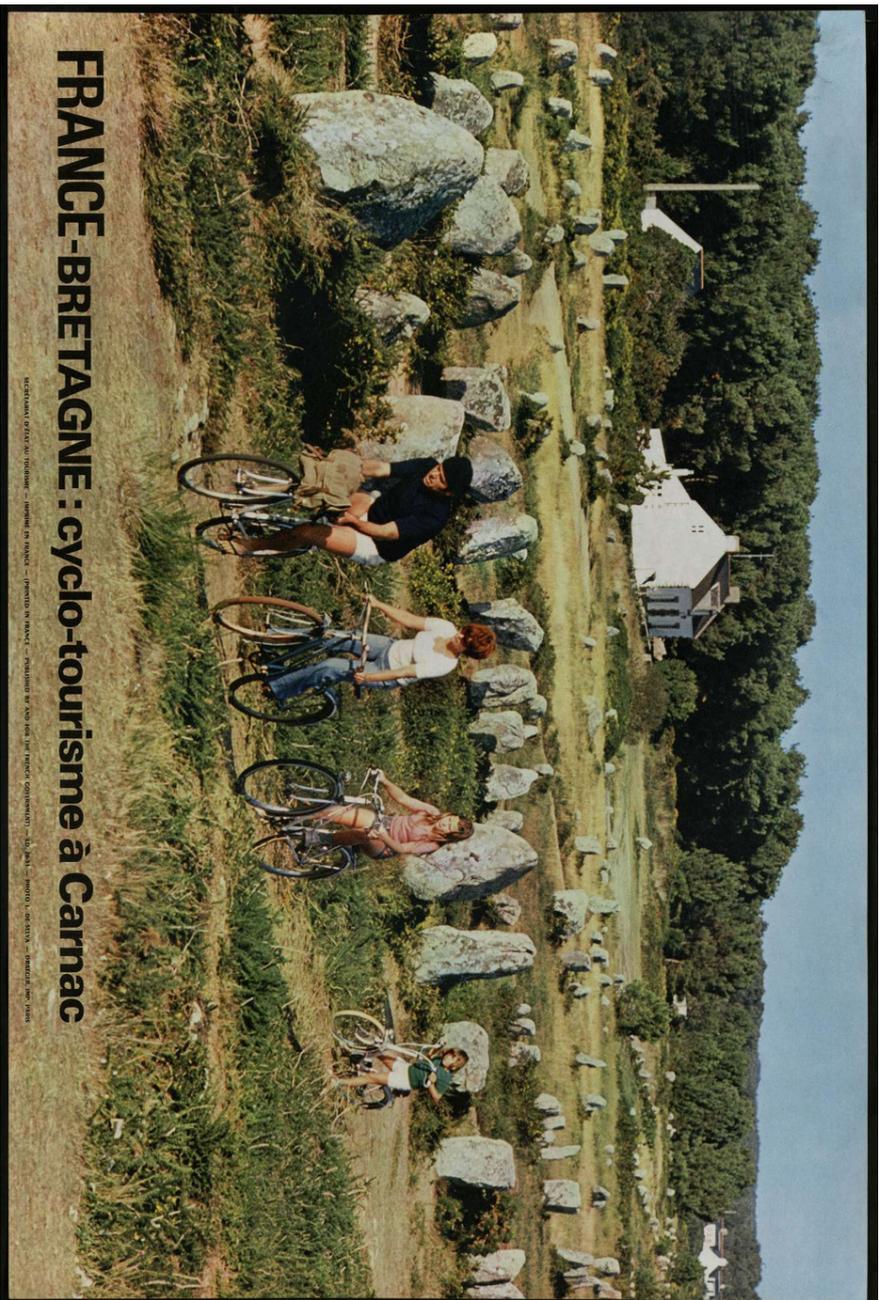
Archives nationales, 20050205/3801963.





FRANCE/LES CEVENNES GARDOISES A L'AUSTERE BEAUTE ", campagne publicitaire, Comité Départemental de Tourisme du Gard, NOTRE DAME (Ed.), photo ALPHA, PERVENCHON,, 60 x 40 cm, couleur.

Archives nationales, 20050331/51.



## FRANCE-BRETAGNE : cyclo-tourisme à Carnac

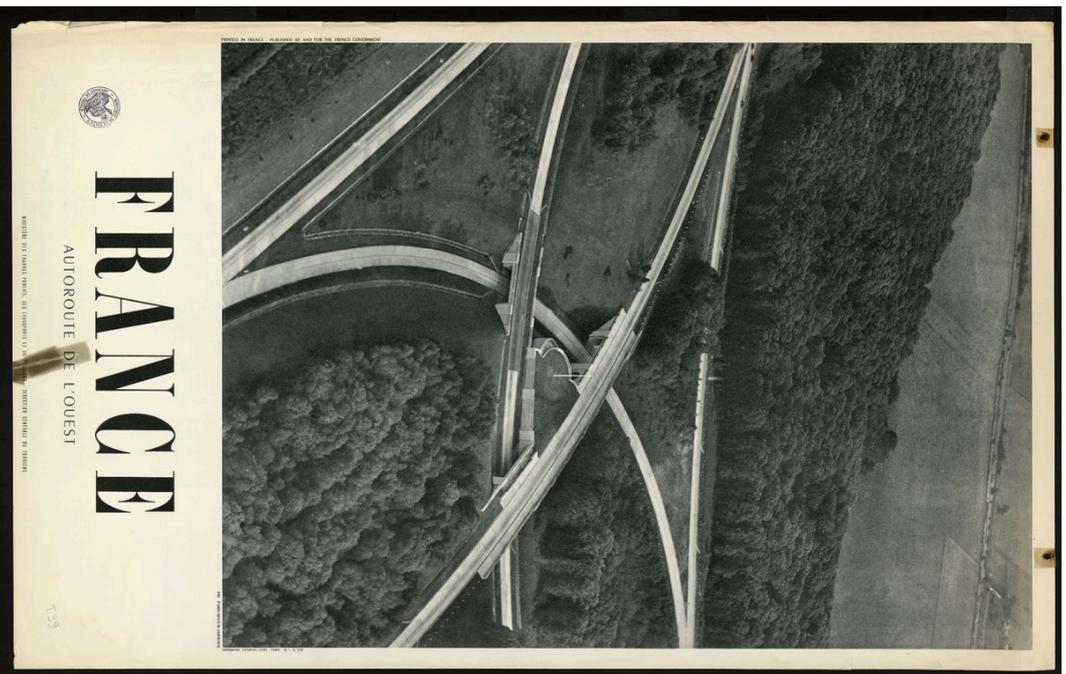
SECRETARIAT D'ETAT DU TOURISME - IMPRIMERIE DE FRANCE - PUBLICATION DE FRANCE

« FRANCE-BRETAGNE : CYCLO-TOURISME A CARNAC », campagne publicitaire, Secrétariat d'Etat au Tourisme, DRAEGER (Imp.), [1976], photo de L. DE SELVA,, 40 x 60 cm, couleur.

Archives  
20050042/3231976.

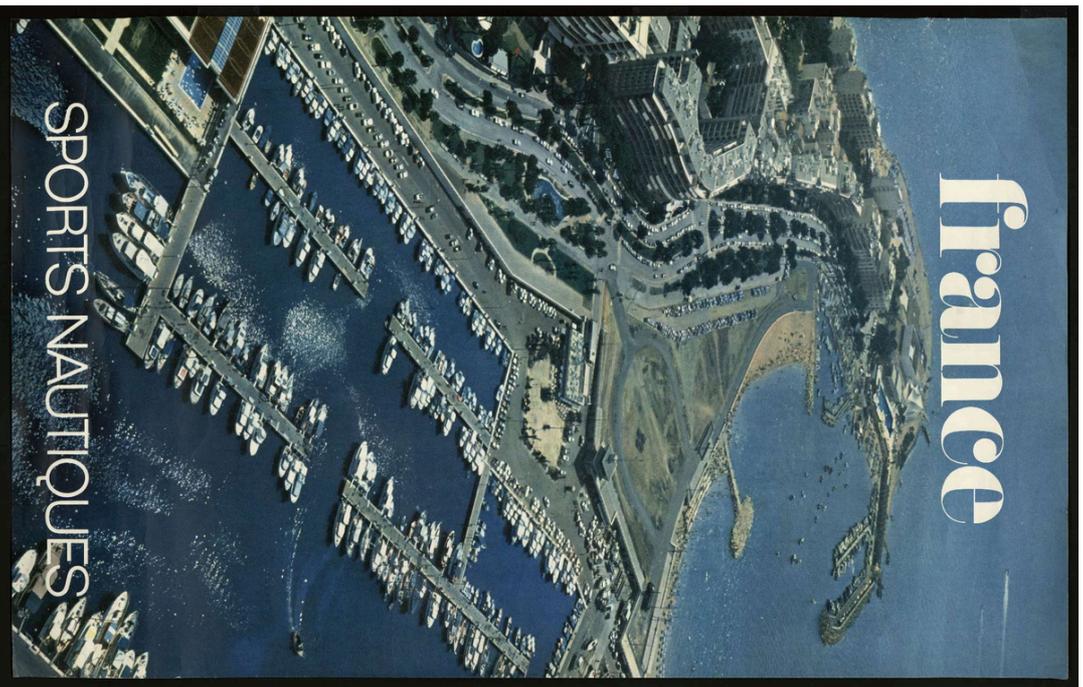
nationales,

# Aménager le territoire



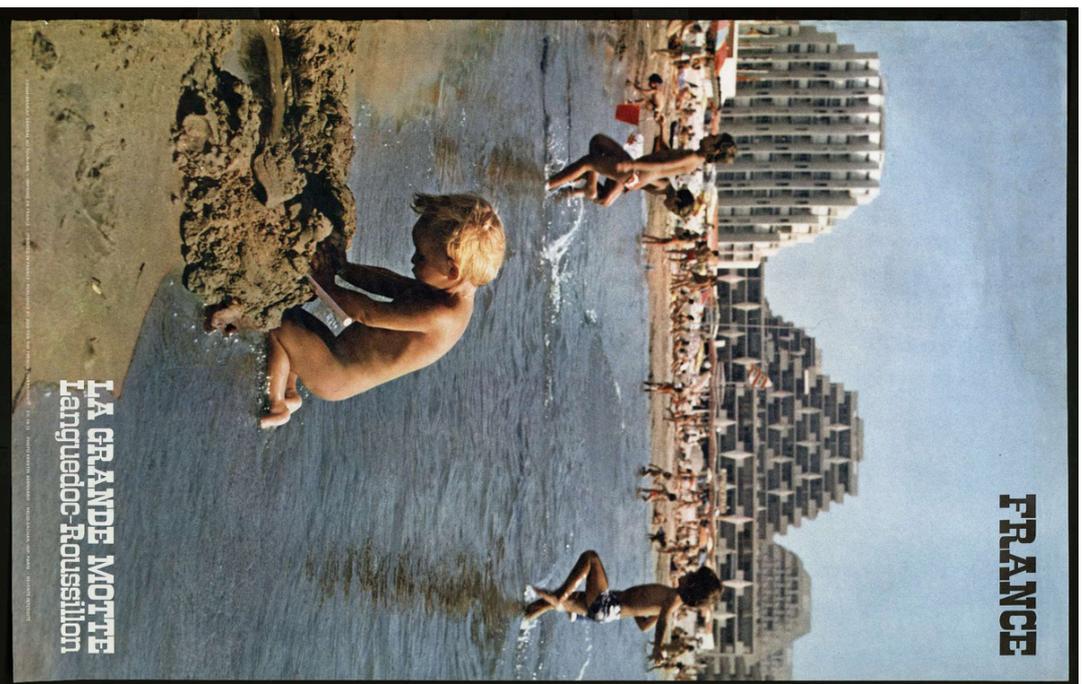
« FRANCE/AUTOROUTE DE L'OUEST », campagne publicitaire, Direction Générale du Tourisme, GEORGES LANG (Imp.), [1953], photo de PARIS MATCH-JARNOUX, [vue aérienne de l'autoroute de l'Ouest (triangle de Rocquencourt)], 1 ex., 99 x 62 cm, noir et blanc.

Archives nationales, 20050205/1241953.



« FRANCE/SPORTS NAUTIQUES », campagne publicitaire, Commissariat Général au Tourisme, BRAUN ET CIE (Imp.), [1966], photo ANDRE MARTIN, [vue aérienne d'un port], 2 ex., 99 x 62 cm.

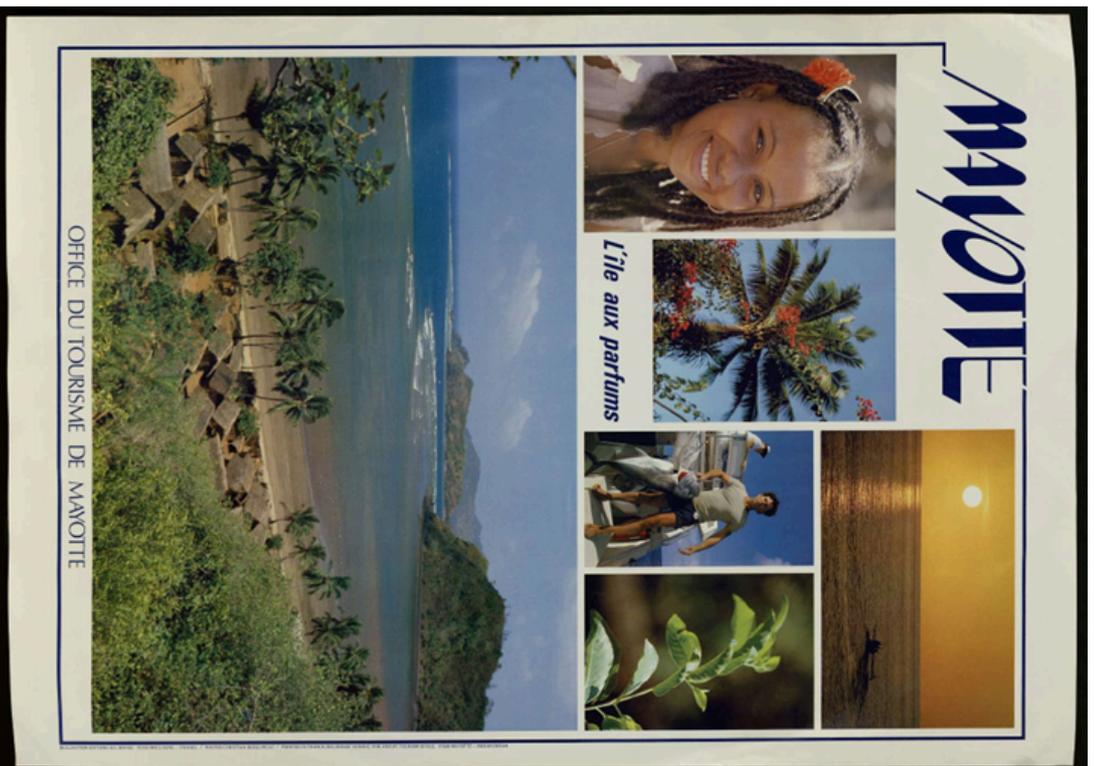
Archives nationales, 20050205/413 : « France/Sports nautiques ».



« FRANCE/LA GRANDE MOTTE/LANGUEDOC-ROUSSILLON », campagne publicitaire, Commissariat Général au Tourisme, HELIO-CACHAN (Imp.), [1974], photo de Kerstin BERNHARD, [vue de la plage de la Grande Motte en période estivale], 1 ex., 99 x 62 cm, couleur.

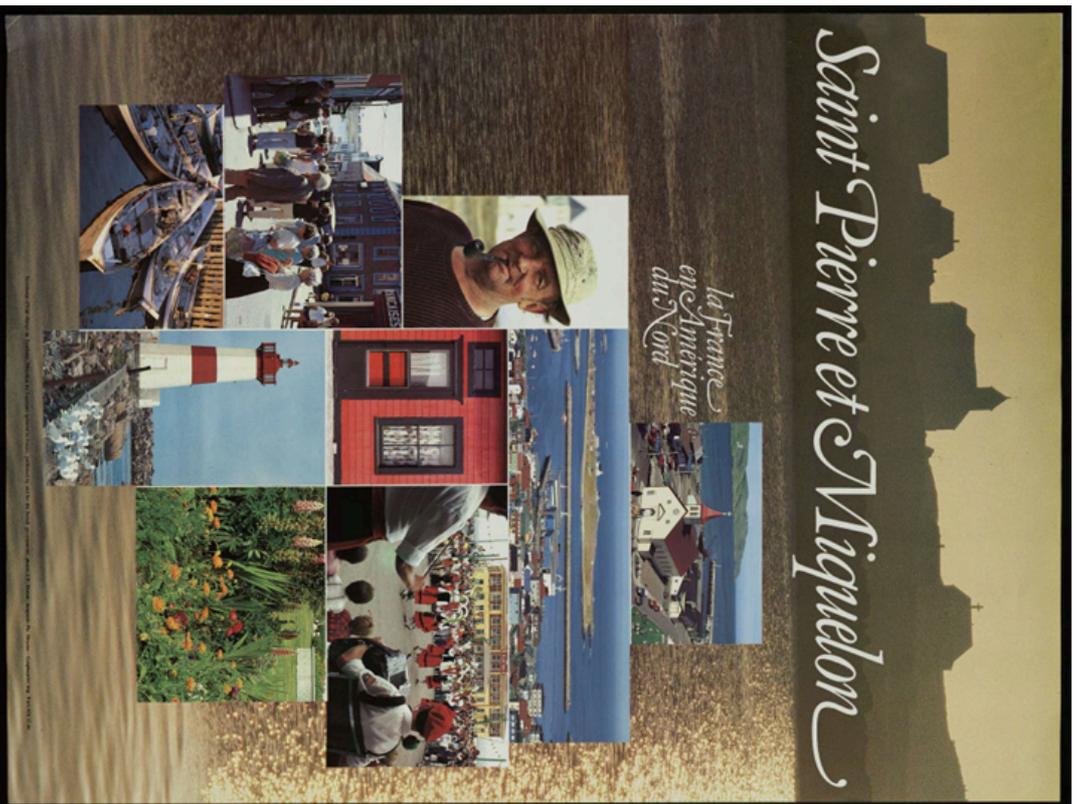
Archives nationales, 20050205/433.

# Les territoires ultramarins français



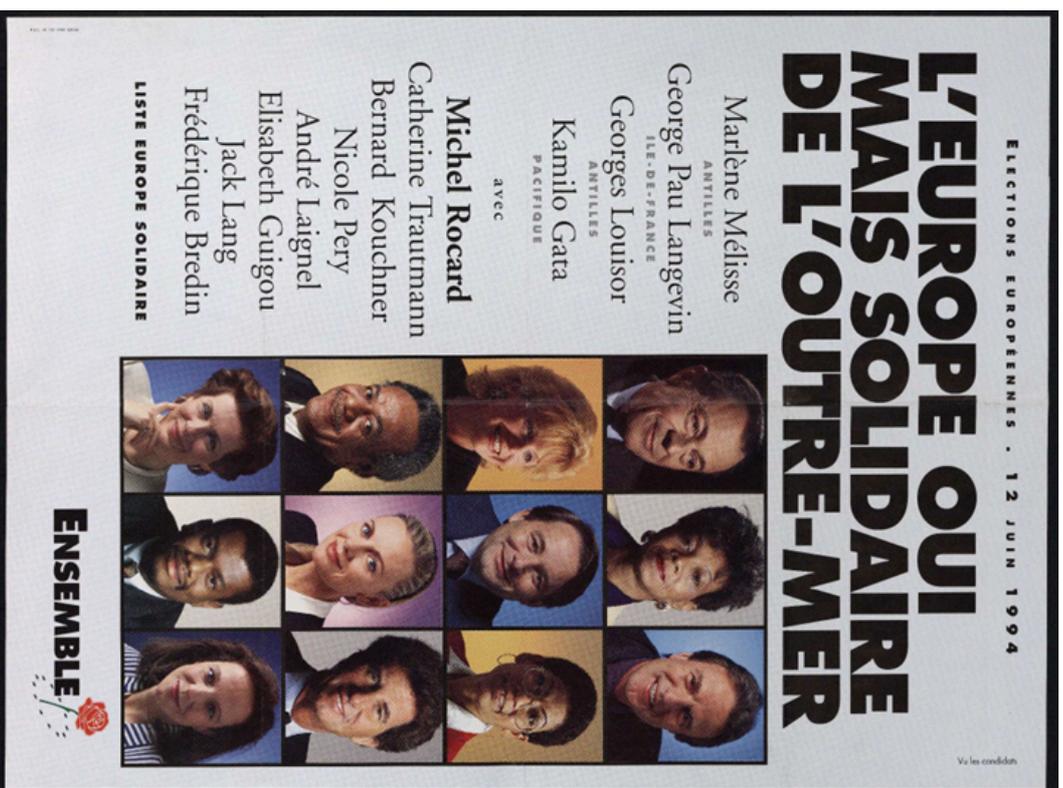
MAYOTTE/L'ILE AUX PARFUMS ", campagne publicitaire, Office du Tourisme de Mayotte, DELROISSE (Imp.), photo de Christian BOSSUPICAT, [affiche composée de différents plusieurs encadrés représentant les différents aspects de l'île], 1 ex., 70 x 50 cm, couleur.

s.d. Archives nationales, 20050331/129.



« SAINT PIERRE ET MIQUELON/LA FRANCE/EN AMÉRIQUE/DU NORD », campagne publicitaire, Secrétariat d'Etat chargé du Tourisme, Graphoprint (Imp.), [1966], photo de J.P. DUNAN, [affiche composée de huit encadrés représentant différents aspects de Saint-Pierre et Miquelon], 1 ex., 80 x 60 cm, couleur.

Archives nationales, 200503330/191966.

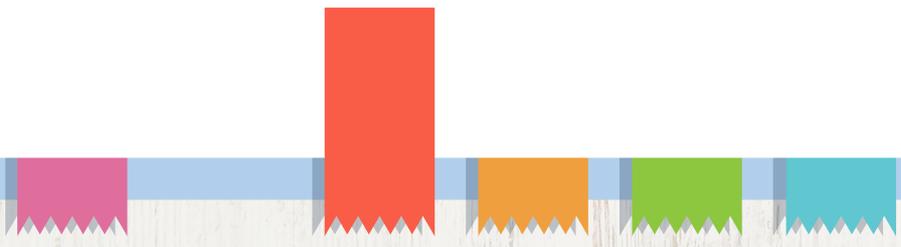
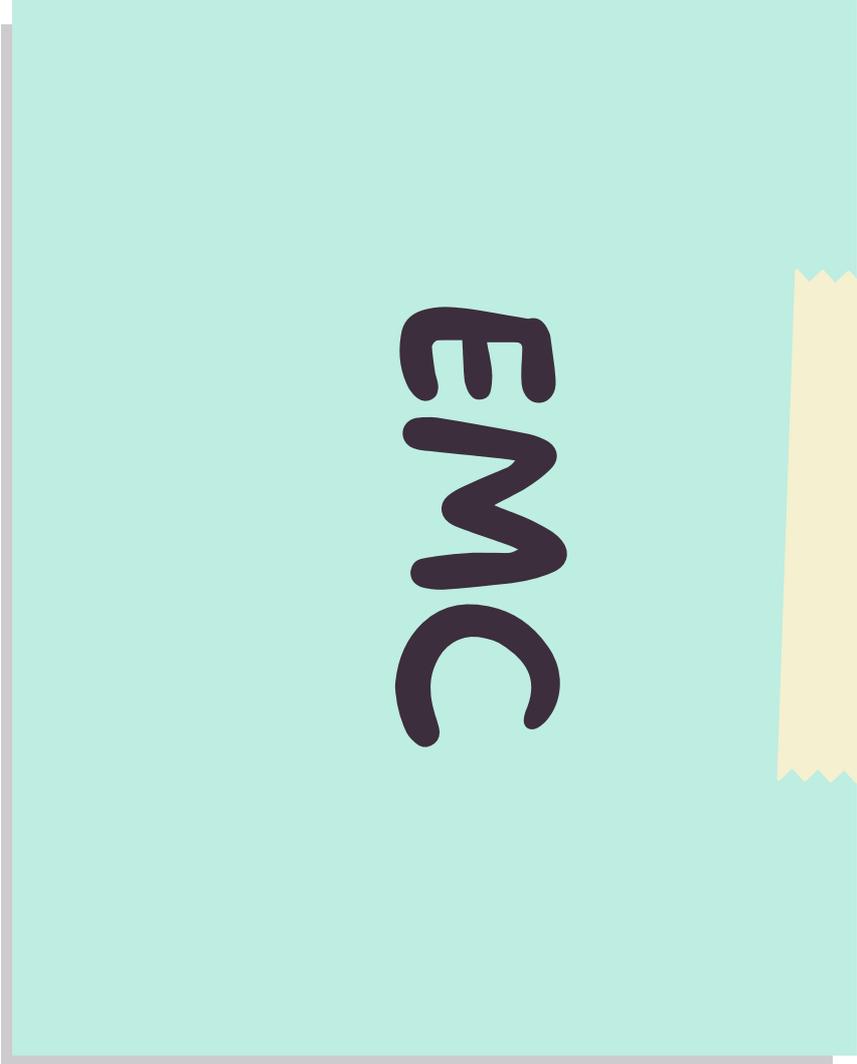


"L'Europe oui mais solidaire de l'outre mer"(Campagne électorale, [1994], photo, [portraits de Marlène Mélisse, George Pau Langevin, Georges Louisor, Kamilo Gata, Michel Rocard, Catherine Trautmann, Bernard Kouchner, Nicole Pery, André Laignel, Elisabeth Guigou, Jack Lang et Frédérique Bredin] - Couleur - 78 x 58 cm).

Archives nationales, 20050284/141994.



**EMC**





## les institutions de la République

Photographie du voyage officiel du président de la République, en Seine-et-Marne le 17 juin 1965, ici à Melun.

« Quand je me mêle à la foule ou je vais à pied par les rues, tous les visages s'éclairent, toutes les bouches crient leur plaisir, toutes les mains se tendent vers moi » (Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, tome 1, *Le Renouveau* 1958-1962, Paris, Plon, 1972, page 220).

Archives départementales de Seine-et-Marne, 128Fi.



Photographie de la visite de Georges Pompidou, président de la République, à la Préfecture du Val de Marne le 18 novembre 1971.

Archives départementales du Val-de-Marne, 33FI/CRETEIL 1005.



Photographie de la visite du président de la République, M. François Mitterrand, en Val-de-Marne (vers 1981).

Archives départementales du Val-de-Marne, 39FI 788.

## les symboles, valeurs



14 juillet : défilé de femmes agitant des foulards devant un panneau avec les mentions « 14 juillet 1789, Liberté, liberté chérie 1952, combat avec tes défenseurs » et décoré d'un bonnet phrygien avec la cocarde et une Marianne guidant le peuple. S.l., [Paris (75) ?], 14 juillet 1952.

Mémoires d'Humanité / Archives  
départementales de Seine-Saint-Denis,  
83FI/90 21 - 14.



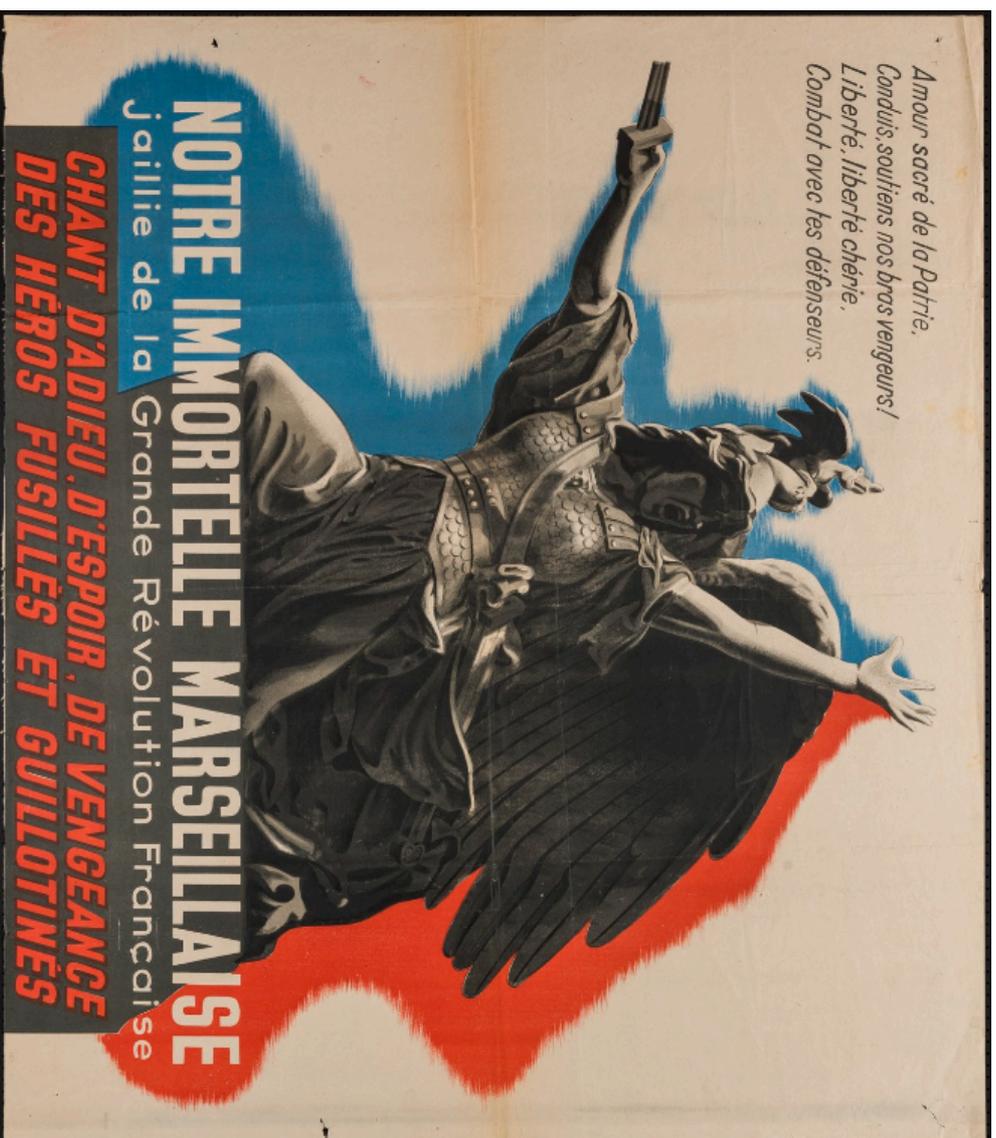
**“Liberté; égalité; aimer. ”**

Affiche photographique couleur, 70\*50 cm.

auteur : ARTKAM

Droits réservés - Archives du PCF, ArtKam / Archives  
départementales de Seine-Saint-Denis

Archives départementales de Seine-Saint-Denis, 89FI/2187.



**Notre immortelle marseillaise,**

Affiche dessinée couleur, 86\*100 cm.

auteur : Georges Rival

Georges Rival - Droits réservés /  
Archives du PCF - Archives  
départementales de la Seine-Saint-  
Denis.

Archives départementales de la Seine-  
Saint-Denis, 89FI/4070.

## citoyenneté : vote et élections



**Elections présidentielles :** Premier tour, au bureau de vote du quartier des Mordacs. Champigny-sur-Marne (94), 5 mai 1974., Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français (PCF), et Liliane Marchais. en train de voter. Photographie de Jean Texier.

Mémoires d'Humanité / Archives départementales de Seine-Saint-Denis, 83FI/886-139.

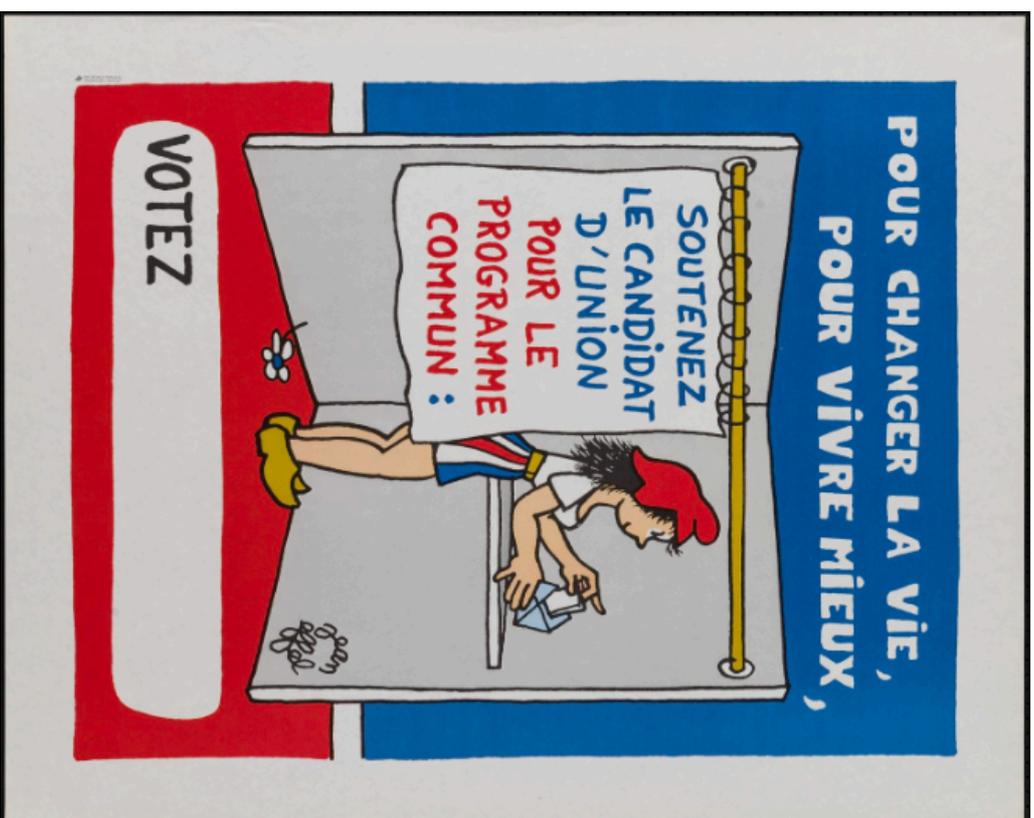


**Elections** : Jeannette Vermeersch dépose son bulletin dans l'urne du bureau de vote (installé dans l'école maternelle de la rue Armand-Noblet ?). S.l. [Choisy-le-Roi, (94) ?], 08 mars 1959.

Mémoires d'humanité/ Archives départementales de Seine-Saint-Denis, 97FV/592005 A1.

Je veux que la gauche tienne ses  
promesses  
**17 juin**  
Je ne m'abstiens pas  
Je vote communiste

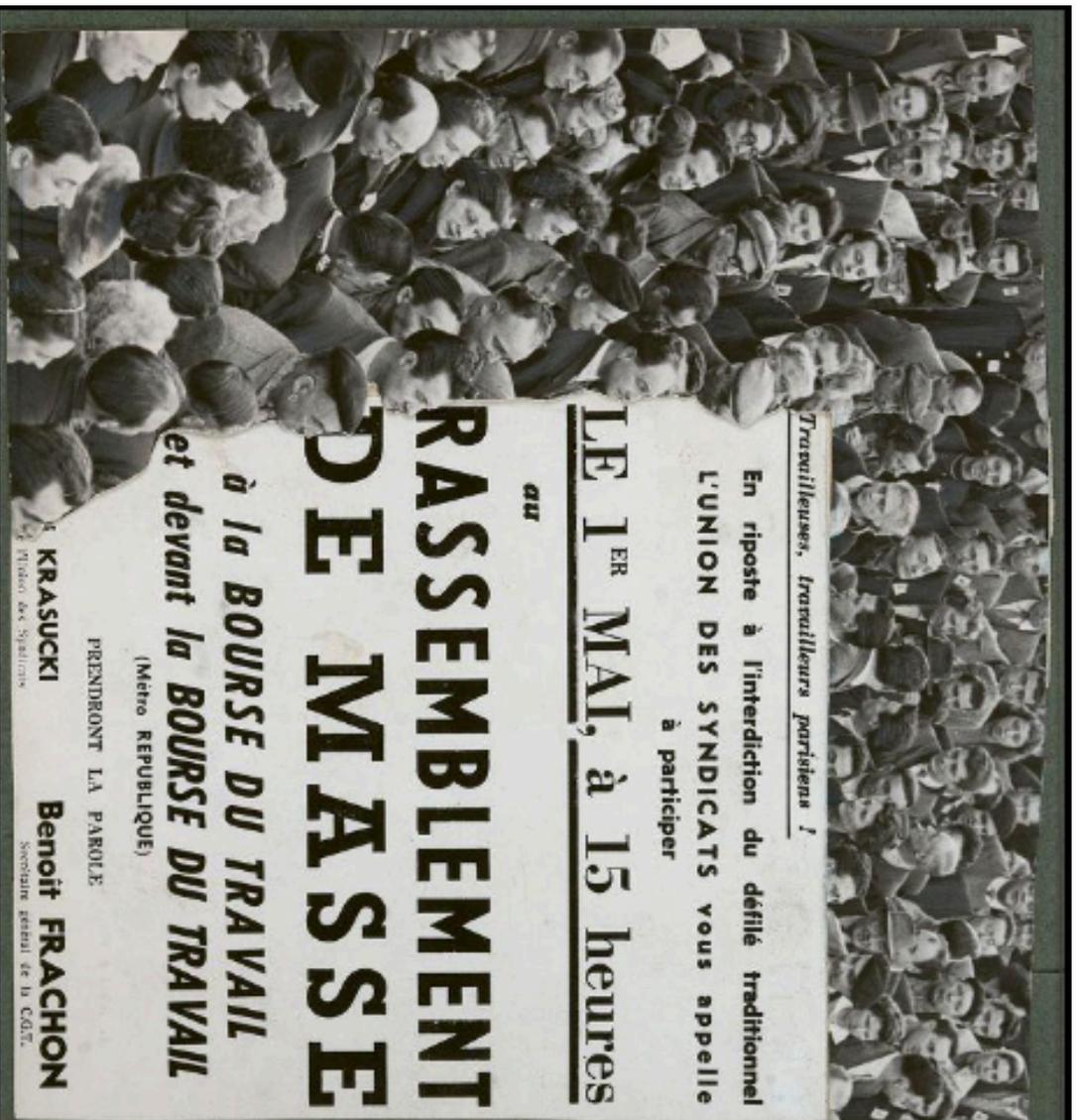
Affiche du Parti communiste français (PCF) - 35x97 cm. Élections européennes -  
Droits réservés - Paris Province impression (PPI) / Archives du PCF - Archives départementales de Seine-  
Saint-Denis, 89FI/2499.



Affiche du Parti communiste français (PCF) -72\*57 cm.  
auteur : Jean Effel

Jean Effel - Paris Province impression (PPI) / Archives du  
PCF - Archives départementales de la Seine-Saint-Denis

Archives départementales de Seine-Saint-Denis,  
89FI/1939.



## la citoyenneté sociale

Photomontage figurant une foule réunie autour d'un appel de l'Union des syndicats à un rassemblement de masse le 1er mai à la bourse du travail à Paris (75). [1958 ?] - Auteur : non identifié.

Droits réservés - Mémoires d'Humanité / Archives départementales de Seine-Saint-Denis, 83F1/141.



Photographie de la délégation du syndicat de la Confédération générale du Travail (CGT) des métaux (de droite à gauche : Alfred Costes, Robert Doury, Jean-Pierre Timbaud, Poirot) à la sortie du ministère du Travail. Paris (75), 1936. - Auteur : non identifié.

Droits réservés - Mémoires  
d'Humanité / Archives  
départementales de Seine-Saint-  
Denis, 83FI/6 2.

## les médias



COLLECTION D'AFFICHES DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS  
affiche texte, couleur, 118x78 cm

Producteur : L'Humanité ;  
Auteur : non identifié ;  
Éditeur / Imprimeur : OGP

Droits réservés - OGP / Archives du PCF - Archives  
départementales de la Seine-Saint-Denis

Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 89FI/2825.

# Les Archives et fonds présentés

## **Les Archives départementales (de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne)**

Les Archives départementales accueillent les documents produits par toutes les administrations publiques à l'échelon départemental, à l'exception des villes qui conservent leurs propres archives. Elles recueillent également des fonds d'archives privées d'entreprises, d'associations, d'organisations syndicales ou politiques et de particuliers.

C'est ainsi que les Archives départementales de Seine-saint-Denis conservent les fonds du Parti Communiste et de *l'Humanité*, qui y sont déposés. CE dépôt dans un service d'Archives départementales est assez unique, et en a permis d'autres, de la part par exemple de correspondants de *l'Humanité* comme Pierre Trovel.

## **Les Archives nationales**

Les Archives nationales conservent les documents produits par les administrations centrales de l'État à l'exception des fonds du Ministère des Affaires étrangères et européennes, du Ministère de la Défense et du Ministère de l'Économie et des Finances.

Des archives privées (fonds de Simone Veil par exemple), d'associations ou d'entreprises publiques sont aussi conservées sur des supports multiples (cartes, plans, affiches, objets divers, films ou documents audio). C'est un service à compétence nationale qui dépend du Ministère de la culture. Plus de 400km linéaire de documents sont conservés sur les sites de Paris et de Pierrefitte-sur-Seine et plusieurs millions d'archives numérisées sont consultables en ligne à partir de la **"Salle de lecture virtuelle"**.

## **Les Archives diplomatiques**

En 1680 Colbert de Croissy, Secrétaire d'Etat des Affaires étrangères de Louis XIV, ordonne de faire relier ses correspondances et celles de ses prédécesseurs : il crée les Archives diplomatiques. Elles sont installées au dépôt du Louvre, puis au Quai d'Orsay.

En 1990, les différents sites dans Paris sont pleins... En 2000, Hubert Védrine décide la création d'un nouveau centre.

Il est construit à La Courneuve par l'architecte Henri Gaudin. Depuis 2009, il abrite les archives de l'administration centrale du MAE.

« Une partie des archives numérisées est accessible en ligne sur **Le portail des Archives diplomatiques**. Des dossiers et des vidéos documentaires sont également disponibles pour les enseignants et les élèves en ligne sur différents thèmes du programme du secondaire sur **la page des ressources pédagogiques**.

# **Un corpus documentaire réalisé et présenté par les professeurs relais de la DAAC de Créteil auprès des Archives ...**

- ... de Seine-et-Marne, Olivier Plancke (olivier.plancke@ac-creteil.fr)
- ... de Seine-Saint-Denis , Emilie Perraud (emilie.perraud@ac-creteil.fr)
- ... du Val de Marne, Nathalie Baron (nathalie.baron@valdemarne.fr )
- ... nationales, Fabien Pontagnier (fabien.pontagnier@ac-creteil.fr)
- ... diplomatiques, Christian Birebent (christian.birebent@ac-creteil.fr)